

fr 5943

Tome IX

1975

Fasc. 4

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)



45, rue de Buffon

PARIS-V*



DIRECTEUR : Jean Bourgeois

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, H. Marlos,
H. Stempfner, H. de Toulgoët, P. Viette.

ABONNEMENTS

(Quatre fascicules)

France, Union française, Communauté européenne	50 F
Etranger	65 F

Versements à adresser impersonnellement à la revue *Alexandor*, 45, rue de Buffon, 75005 Paris ; compte chèques postaux : Paris 17 476 09.

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

ANNEES ANCIENNES

France	40 F
Etranger	50 F
Port en plus	

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail. *Macropsychides éthiopiennes* : J. BOURGOIS, Muséum d'Histoire naturelle,

45, rue de Buffon, Paris V^e.

Pterophoridae pal. : L. BIGOT, Biologie Générale, Faculté des Sciences de Saint-Jérôme, Marseille, 13^e (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment *Procris* : F. DUJARDIN, 25, rue Guiglin, Nice (A.-M.).

Noctuidae pal., *Plusiinae* du globe : C. DUPAT, 18, avenue Paul-Doumer, 69630 Chaponost.

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. DE TOULGOËT, 25, rue de la Bienfaisance, Paris, VIII^e.

Attacidae pal. et éthiopiens : P.C. ROUGEOT, 45, rue de Buffon, Paris, V^e.

Attacidae américains : C. LEMAIRE, 17, rue d'Edimbourg, Paris 8^e.

Sphingidae amér. : R. LICHY et D. FREICHE, 45, r. de Buffon, 75005 Paris.

Parnassinae : C. EISNER, Den Haag, Kwekerijweg, 5, Pays-Bas.

Pieridae et *Lycaenidae* pal. ; *Pieridae*, *Nymphalidae*, *Danaidae* éthiopiens : G. BERNARDI, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. STEMPFER, 4, rue Saint-Antoine, Paris, IV^e.

Nymphalidae sud-amér. : H. DESCIMON, Lab. de Zoologie, E.N.S., 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

Satyridae d'Afrique tropicale : M. CONNAMIN, I.F.A.N., Dakar, Sénégal.

Erebia : P. WILLIEN, B.P. 22, 71202 Le Creusot.

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome IX

1975

Fasc. 4

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNÉS	145
Cl. DUPAY. <i>Plusia putnami gracilis</i> (Lempke) dans la Somme [Lep., Noctuidae Plusiinae]	146
P. LERAUT. <i>Gelechia dzieduszycki</i> Novicki [Lep., Gelechiidae]	148
M. DARGE. Impressions d'un lépidoptériste en Amérique Centrale (suite et fin).	149
M. DUQUER. Les Noctuidae du littoral de la Somme	153
J. FERRER et P. MUSSILLON. Contribution à la connaissance de <i>Synanthedon tipuliformis</i> Clerck, la Sésie du Groseillier et du Cassissier [Sesiidae = Aegeriidae] (suite et fin)	163
G. LÉONET et J. BOURGOIGNIE. Bibliographie	171
H. HEIM DE BALSAC et M. CHOUL. Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (Esquisse géographique et liste des espèces) (suite)	173
T. RIECK. Sur la répartition de quelques espèces françaises de <i>Momphidae</i> (s.l.) [Lépidoptera Gelechioidea]	185
C. HERRELOT. Un nouvel <i>Idaea</i> ibéro-mauritanien [Geometridae]	192

AVIS AUX ABONNÉS

Malgré la hausse continue des prix, le tarif d'abonnement ne sera pas majoré pour nos fidèles abonnés qui voudront bien renouveler leur abonnement au plus tard en février 1976 (50 F pour la France, Union française et Communauté européenne).

Les paiements tardifs sont une source de complications et de perte de temps pour notre secrétariat, et nous imposent des frais supplémentaires non négligeables ; aussi sommes-nous obligés de fixer notre tarif à 54 F à partir du 1^{er} mars 1976.



PLUSIA PUTNAMI GRACILIS (LEMPKE) DANS LA SOMME

[LEP., NOCTUIDAE PLUSIINAE]

par CL. DUFAY

Dans leur « étude sur les Lépidoptères des marais picards », M. DUQUE, F. LAPAUW et J. MEANNAY (*Alexanor*, 1974, VIII, p. 371-380 et 1975, IX, p. 33-44) signalent, dans la liste des *Noctuidae* établie par M. DUQUE, *Plusia festucae* L. (*Chrysaspidia festucae* L., p. 41) (1) d'un certain nombre de localités de Picardie, et le citent comme assez commun dans cette région.

Or la figure 11 de la planche X (p. 39 du tome IX, 1975) accompagnant cette note ne représente pas, comme cela est indiqué, cette espèce, mais en réalité un mâle bien caractéristique de *Plusia putnami gracilis* (Lempke), provenant du marais de la Chaussée-Tirancourt (Somme). J'ai aussitôt fait remarquer ce fait à l'auteur, M. DUQUE, en lui demandant d'examiner tout son matériel de la Somme et éventuellement de m'envoyer ses *Plusiine* de ce groupe. M. DUQUE a reconnu une vingtaine de *P. putnami* parmi ses captures, qu'il m'a communiquées pour confirmation. L'étude de son matériel m'a montré qu'il renfermait effectivement une série importante de *Plusia putnami gracilis* (23 exemplaires), pris dans les localités suivantes :

- Boves (Fort Manoir), 1 ♂ et 1 ♀, 13-VII-1966 ;
- Saint-Sauveur, 14 ♂ et 2 ♀ ;
- Marais de la Chaussée-Tirancourt, 2 ♂ et 2 ♀ ;
- Hangest-sur-Somme, 1 ♀, 19-VII-1967.

Les papillons originaires de St-Sauveur ont été trouvés entre le 19 juin et le 1^{er} août, mais principalement du 21 juin au 11 juillet.

Tous les *Plusia* des autres localités citées par M. DUQUE (*op. cit.*, p. 33) sont bien des *P. festucae*, recueillis entre juin et septembre. A l'exception de trois *P. festucae* capturés le 27 juin 1968 et le 18 août 1967, tous les exemplaires de St-Sauveur sont des *P. putnami gracilis*, ainsi que tous ceux de la Chaussée-Tirancourt ; à Ferrières ne vole que *P. festucae*. Les deux espèces cohabitent donc plus ou moins à St-Sauveur ainsi qu'à Hangest-sur-Somme, où *P. festucae* a aussi été trouvé (2 ex. le 19 août 1973).

Comme dans les autres régions, il semble donc que dans le nord de la France la vie imaginaire de *P. putnami gracilis* a lieu pendant la seconde quinzaine de juin et la première de juillet, alors que *P. festucae* paraît avoir deux générations, la première du début juin à juillet, un peu plus tôt que *P. putnami*, la seconde de fin juillet à septembre, après la période de vol de celui-ci.

(1) *Plusia Ochsenheimer* (1816) a pour première espèce-type, *Phalaena festucae* Liné (1758), désignée par Devoe (1826). *Chrysaspidia* Huebner (1821) ayant la même espèce-type, désignée par Cress (1896), en est donc synonyme.

M. Duquet a bien voulu m'apporter les précisions suivantes sur les biotopes où il a pris *P. putnamii* :

« Les deux localités de la Chaussée-Tirancourt et de St-Sauveur sont caractérisées par l'absence relative de boisement (contrairement aux autres localités de la vallée de la Somme et de l'Avre) et sont constituées de marais très humides avec des prairies comprenant des Eupatoires, Lysimaques, *Thalictrum*, Iris, etc, et surtout de vastes roselières. Ces marais abritent la très rare Géomètre *Perizoma sagittata* F. (très localisée en France) ainsi que, à Saint-Sauveur, *Hypenodes turfosalis* (Wocke) (*humidifalis* Dbl.). La localité de Fort-Manoir (commune de Boves), située dans la vallée de l'Avre près d'Amiens, est formée d'étangs entourés de roselières, avec de nombreux Salicinées et peupliers ; Hangest-sur-Somme, dans la vallée de la Somme plus en aval, est par contre un marais très boisé. »

Plusia putnamii gracilis — qu'il convient donc d'ajouter à la liste des *Noctuidae* des marais picards — est l'un des éléments les plus caractéristiques de la faune de la vallée de la Somme. En effet il n'était précédemment connu en France que dans le Massif Central, d'où je l'ai signalé en 1969 et 1971 (*Alexanor*, VI, p. 57-72 et VII, p. 51-56). Les localités où il a été trouvé jusqu'à présent sont assez peu nombreuses et situées presque toutes à une altitude voisine de 1000 m. Ce sont :

Puy-de-Dôme : Mareuge, Ceyrat, Bourg-Lastic, vallée de Chaudesfour, Lac Chauvet, St-Sauves (cf. J. BEAULATON, Contribution à l'étude du peuplement en Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme [Massif Central]) ;

Haute-Loire : le Chambon-sur-Lignon (où il est assez commun) ;

Ardèche : forêt de Mazan ;

Loire : Usson-en-Forez, Chalmazel, environs de Tarentaise dans le massif du Pilat (localité inédite, où j'ai pris une femelle le 26 juillet 1974).

Dans ses localités foréziennes, de la Haute-Loire et du Pilat, le biotope de *P. putnamii* ne correspond pas exactement à ceux qu'il habite en Picardie, mais les différences de climat et d'altitude compensent probablement le caractère moins marécageux de son habitat dans le Massif Central, constitué soit de bords de ruisseaux en forêt humide, soit de prairies ou cariçaies en lisières de telles forêts.

La présence de cette espèce en Picardie ne peut être considérée comme inattendue. En effet ce *Plusiinae*, de vaste répartition holarctique, est déjà connu de contrées assez voisines, d'une part dans les régions littorales des Pays-Bas et dans le nord de la Belgique (Sutendael, Campine anversoise et Campine limbourgeoise) où jusqu'à présent un petit nombre d'individus a été capturé (A. LEGRAIN, *in litt.*), d'autre part de Grande-Bretagne. Il est possible qu'il existe aussi en d'autres endroits du nord de la France et même plus à l'ouest le long des côtes de la Manche, ce que de nouvelles recherches permettraient de préciser.

Je remercie bien vivement M. M. Duquet qui a bien voulu me céder quelques-uns de ses *Plusia putnamii gracilis* picards et qui m'a demandé de

signaler par cette note son intéressante découverte ; mes remerciements vont aussi à M. A. LEGRAIN (Argenteau, Belgique) pour ses renseignements concernant la présence de ce *Plusia* en Belgique.

Dép. de Biologie Animale et Zoologie, Université Claude-Bernard, Lyon 1.

GELECHIA DZIEDUSZYCKII NOVICKI

[LEP. GELECHIIDAE]

par P. LERAUT

L'auteur a eu l'occasion de capturer un exemplaire ♀ de ce *Gelechiidae* au Col de l'Iseran, fin VIII-74, en fauchant des touffes de composées jaunes vers 2.800 m (fig. 1).



Fig. 1. *Gelechia dzieduszyckii* ♀ (× 3)

Cette espèce a la particularité d'avoir sa femelle partiellement aptère, comme d'autres Lépidoptères d'altitude : *Ocnogyna parasita*, *Sciadia tenabraria*, *Korscheltellus bertrandi*,... Le mâle a par contre les ailes normalement développées.

La figure I nous permet de voir en (1) les ailes postérieures linéaires ; en (2) les palpes labiaux recourbés (comme tous les palpes labiaux des espèces appartenant aux *Gelechiidae*).

Selon le Cat. L'homme (Vol. II, p. 588) il existe une espèce proche : *G. melaleucella* Constant qui a été signalée aussi de l'Iseran. C'est CURTIUS qui a fait de *dzeduszyckii* et de *melaleucella* deux espèces différentes. Il est à noter qu'il a signalé *melaleucella* uniquement des Pyrénées... où vole une autre espèce de haute altitude, *Gelechia pyrenaica* Petry.

N'ayant pas encore vu les genitalia, l'auteur pose la question de savoir si *dzeduszyckii* Novicki (1864) et *melaleucella* Constant (1865) ne seraient pas synonymes, auquel cas la priorité reviendrait à *dzeduszyckii* Novicki. Sinon *melaleucella* Constant pourrait être comparé à *pyrenaica* Petry. Il n'est pas à exclure que les trois espèces citées soient distinctes, le but de cet article étant surtout d'attirer l'attention des lépidoptéristes sur la faune méconnue des Microlépidoptères fréquentant la limite supérieure de la zone alpine.

IMPRESSIONS D'UN LÉPIDOPTÉRISTE EN AMÉRIQUE CENTRALE

(suite et fin)



Fig. 5. Forêt tropicale humide d'altitude, au-dessus de Matagalpa.

Durant les fréquents séjours que nous effectuions dans des villages très reculés, nous pouvions tout à loisir admirer — et parfois acheter — de superbes peaux brutes d'ocelot ou de jaguar. Certains auteurs prétendent même que le « Quetzal », l'oiseau-roi du Guatemala, existait aussi au cœur de ces forêts nicaraguayennes. Comment s'en étonner ? En dépit de l'intense rayonnement solaire, la pluviosité et l'altitude renforcent mutuellement leurs effets et maintiennent en permanence un taux d'humidité ambiante très élevé, particulièrement favorable au développement hypertrophié de la vie végétale. Le biotope le plus fréquent y est la forêt humide à « persistants » : pas un arbre qui ne soit partiellement recouvert de nombreuses plantes épiphytes (*Bromeliaceae* notamment) et ne disparaisse parfois entièrement sous la chevelure végétale des « Tilands-

sia», ces plantes très voisines d'aspect des « *Usnoea* » malgaches et qui se nourrissent exclusivement de l'humidité et de particules contenues dans l'atmosphère. Le climat y est excellent en saison des pluies et les nuits y sont toujours assez fraîches mais, même en saison sèche, ces forêts supportent des températures relativement basses lorsqu'elles s'estompent pendant de longues semaines au sein de masses nuageuses où apparaissent ça et là, aux endroits mieux dégagés, ces silhouettes fantomatiques d'arbres morts aux moignons surchargés de lichens...

Nous attendions beaucoup de cette région où nous nous rendions fréquemment durant les week-ends et, véritablement, nos espoirs étaient bien fondés. Certes nous ne pouvions sérieusement envisager de prospecter la totalité d'une zone aussi étendue et montagneuse, où les pistes carrossables elles-mêmes sont fort rares. Nous devions également compter avec les maladies tropicales qui s'acharnaient sur l'un de nous, et nos quelques autres centres d'intérêt détournaient enfin de l'entomologie une petite partie de nos loisirs. Malgré tout nos chasses étaient fréquentes, et prenaient comme point de départ l'ouverture tracée dans la forêt par la « carretera norte » dont un embranchement, au-delà de Matagalpa, se prolonge jusqu'à Jinotega après le passage d'un col situé approximativement à 1 500 m d'altitude. Les Rhopalocères les plus courants volaient sur les fleurs innombrables entourant l'auberge de « Santa María de Ostuma », et nous ne tardions pas à découvrir, près du sanatorium d'Aranjuez, un petit ravin parcouru par un ruisseau qui s'enfonçait dans une belle forêt à fougères arborescentes. Nos captures successives nous montraient la singularité de la faune entomologique de l'endroit : nulle part ailleurs nous n'avions capturé ces *Morpho*, les *Papilio polyxenes*, *erithallon* et *arcas nylotes*, ce curieux Satyride transparent qu'est *Callithea menander*, enfin des Piérides comme *Archonias tereax*, *Pleris viardi* et plusieurs espèces de *Dismorphia*.

Cette impression devait être considérablement renforcée par les chasses nocturnes que nous effectuions ensuite au km 148 de cette route et en différents autres lieux, bien qu'à ce sujet les conseils dissuasifs ne nous aient pas été ménagés en raison de la présence théorique mais probable de quelques rares « guerilleros » dans cette région d'accès difficile. Une nouvelle saison des pluies s'annonçait peu à peu, dès la tombée de la nuit en zone tropicale sèche des milliers de moucheron s'écrasaient sur le pare-brise, et nous en tirions d'excellents augures pour nos récoltes futures dans cette région privilégiée de Matagalpa. Nous ne retrouvions pas encore les « soirs de folie » où le drap de chasse disparaît sous les insectes attirés par la lumière, mais le renouveau s'annonçait : fin avril, en moins de deux heures, nous capturons une dizaine de *Lasiocampidae* et une cinquantaine de *Geometridae*, sans compter les représentants moins nombreux d'autres familles et quelques Prioniens, tel un beau *Stenodontes*. Au fil des nuits les Hétérocères étaient de plus en plus nombreux, et arrivaient réellement dans la minute suivant l'allumage de la lampe s'il faisait alors déjà nuit. Le tri que nous effectuons le lendemain nous dévoilait d'intéressants *Attacides* comme *Citeronia collaris*, *Automeris tridens*, *rubescens*, *zozine*, *metzli*, des *Eacles*, des *Arsenura*...



Fig. 6. « Tilandsia » dans la forêt d'altitude.

Que nous aurait réservé l'avenir si nous avions pu poursuivre nos chasses après cette première année essentiellement consacrée à la connaissance complète du pays en son ensemble? La date du départ s'approchait malheureusement, et il me fallait bientôt «mettre en veilleuse» les activités entomologiques pour me consacrer à la préparation du voyage de retour, alors même que la saison des pluies s'installait définitivement, riche de promesses auxquelles je ne pouvais répondre...

Depuis longtemps déjà l'immortalité du grand poète nicaraguayen Rubén Darío ne permettait plus aux gens lettrés, ou simplement cultivés, de tout ignorer de cette petite «république» d'Amérique Centrale. Mais qu'en est-il, tout au moins en Europe, sur le plan purement scientifique? Ce pays reste très méconnu, et seuls quelques spécialistes savent que le grand lac «Cocibolca» est le seul endroit au monde où requins et tarpons vivent et se reproduisent en eau totalement douce... Au-delà de telles anecdotes, notre année de chasse au Nicaragua ne nous permet pas de fournir des renseignements suffisamment nombreux et précis pour contribuer efficacement à une meilleure connaissance de la taxo-

nomie et de la répartition des Lépidoptères nicaraguayens. Nous n'avons pu, pour les raisons déjà mentionnées, prospecter sérieusement les meilleures régions du pays, cette grande forêt qui descend des cordillères centrales en direction de l'Atlantique et que découpent en tranches parallèles les cours de nombreux rios. Y trouverait-on, comme l'affirmaient certains auteurs, autant de « formes » d'*Agrias* que de cours d'eau ? La question reste posée. Notre souci le plus constant, au cours de ce séjour, était de mieux connaître les différents biotopes du Nicaragua. Cet article aurait atteint l'un de ses buts s'il éclairait les « grandes lignes écologiques » d'un pays évidemment moins bien connu que le bassin amazonien, et dont l'intérêt entomologique pourrait ne pas être négligeable si l'on en croit une hypothèse émise par le R. P. Ponsou, que confirment d'ailleurs un bon nombre de nos captures : c'est au Nicaragua qui se situerait la jonction des faunes néarctique et néotropicale, la première s'étendant vers le sud en utilisant les régions de moyenne altitude au climat moins tropical, alors que les représentants de la seconde remonteraient vers le nord grâce aux plaines côtières, très chaudes et toujours assez humides, qui constitueraient en quelque sorte les plus lointains prolongements du complexe amazonien. Ainsi n'avons-nous capturé *Prepona* et *Catagramma* que dans les bandes littorales, alors que nous récoltions à l'île de Zapatera et près du village d'Acoyapa — à l'extrémité méridionale de la chaîne volcanique et des cordillères centrales — les *Papilio epidaus* et *thoas antioles* dont l'aire de répartition était jusqu'alors censée s'arrêter au Honduras.

Faut-il ajouter, enfin, qu'une grande diversité de paysage, jointe à la spontanéité et à l'extrême amabilité de ses habitants, rendent ce pays très attachant si l'on ne craint pas de faire quelques efforts linguistiques et de s'éloigner des routes goudronnées pour aller au-devant des contacts humains ?

Alors, quand partez-vous à sa découverte ?

BIBLIOGRAPHIE

LEMAIRE (Claude), 1971. Descriptions d'*Attacidae* (Saturniidae) nouveaux d'Amérique Centrale et du Sud (Lepidoptera). (*Tijdschrift voor Entomologie*, deel 114, aflevering 3).

PONSOU (Bernardo), S.J., 1958. Zonas biogeográficas de la Flora y Fauna Nicaraguenses (Academia Nicaragüense de la Lengua).

SARTZ (Adalbert), 1907. Les Macrolépidoptères du Globe, V, Diurnes américains ; VI, Bombyx et Sphinx américains.

LES NOCTUIDAE DU LITTORAL DE LA SOMME (1)

par Maurice Duquesne

Le littoral du département de la Somme, qui s'étend des falaises du Tréport à la baie d'Authie sur une quarantaine de kilomètres de côtes basses et sablonneuses, est d'un grand intérêt pour l'entomologiste. En effet l'entomofaune, au contact de la mer, comporte plus d'une espèce halophile, tandis que le microclimat favorable permet à certains insectes plus méridionaux d'y vivre malgré la latitude nordique.

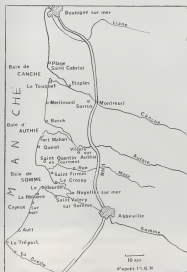


Fig. 1. Le littoral picard, du Tréport à Boulogne.

La côte picarde n'a pas toujours présenté le même visage : partant d'une ligne de falaises, aujourd'hui dites « mortes », s'est constituée, aux dépens de la mer, une vaste plaine marécageuse (dénommée « bas-champs ») formée d'alluvions fluviales ainsi que de matériaux arrachés aux falaises normandes. Ces bas-champs, protégés des grandes marées par de multiples digues dites « de renclosure », ont été en partie asséchés pour la mise en culture et l'élevage ; mais de nombreux et magnifiques

(1) Contribution à l'étude des Lépidoptères du Nord de la France et des Ardennes n° 26 (voir n° 25 in *Alexandor*, IX (2), 1973, p. 110) .

marécages subsistent, comme celui de Villers-sur-Authie. Cette conquête des terres sur la mer, un peu à la façon des polders hollandais, a eu pour conséquence de laisser le port de Rue à plus de 6 km du rivage actuel, au milieu des prairies ainsi récupérées. Cette poldérisation se poursuit encore de nos jours le long du « Domaine-de-Marquenterre », et sépare d'une façon malheureuse les dunes de la mer, rompant ainsi l'équilibre naturel. Il en est de même pour l'assèchement qui tue petit à petit les marais arrière littoraux.

Dès les falaises quittées, nous longeons un littoral bas constitué de galets, enserrant le Hable d'Ault, où autrefois la mer s'enfonçait dans les terres ; il est à regretter que certaines municipalités y entretiennent des décharges d'ordures, détruisant ainsi un biotope où poussent des plantes très intéressantes, tel le chou maritime.



Fig. 2. Les mollières du Hourdel, à marée haute.

Après la station balnéaire de Cayeux-sur-Mer apparaît un cordon de dunes, qui sautant la baie de Somme, se développe dans toute sa splendeur du Marquenterre à la baie d'Authie ; c'est là le domaine de l'oyat (*Psamma arenaria*) qui fixe le sable, de l'argousier (*Hippophae rhamnoides*), arbuste épineux aux baies oranges, et de bien d'autres plantes qui ne vivent que dans la dune.

La baie de Somme est le fleuron de cette côte picarde : paysage unique de sable et d'eau qui se transforme selon les marées, refuge et lieu de passage d'oiseaux dulçaquicoles presque aussi nombreux et variés qu'en Camargue. C'est là le paradis des hutteurs, chasseurs de gibier d'eau, dont les coups de fasils retentissent de part et d'autre des mollières, étendues vaseuses découvertes à marée basse et où s'établissent de nombreuses plantes halophiles telles que : *Oblone*, *Atriplex*, *Suaeda*.

Salicornia (qui, mis dans du vinaigre, remplace les cornichons), *Statice* (dont les fleurs séchées servent à faire des « bouquets éternels »), etc.



Fig. 3. Les dunes de La Mollère.

Cette région unique, qui a retenu l'attention des organismes de protection de la Nature à des niveaux nationaux et même internationaux, est dangereusement menacée. Le tourisme y établit une pression de plus en plus importante et risque d'attirer de nombreux promoteurs qui, après avoir massacré la Côte d'Azur, voudront bétonner d'autres côtes. Les lotissements dans les dunes et les pinèdes commencent à sortir du sable (à Quend notamment). Un vaste plan d'aménagement est prévu (S.D.A.U. d'Abbeville) et entraînera le bouleversement de plus d'un coin de dunes ; quant au projet d'autoroute littorale Calais-Paris, il comportera le bitumage de quelques marais ; le règne de la déesse Voiture, mis un peu à mal par la crise de l'énergie, n'est pas près d'être aboli !

Le mazout prend possession des plages, tuant les oiseaux et salissant les pieds des baigneurs, danger encore bien minime quand on sait que plusieurs compagnies pétrolières ont déposé des demandes de prospection le long des côtes normandes et picardes. Les coquillages commencent à devenir impropres à la consommation : les « hénons » (*Cardium*) doivent passer en bassin d'épuration ; quant aux moules des falaises, elles contiennent de plus en plus de mercure ou de benzopyrène.

Des oiseaux protégés sont aussi régulièrement abattus par des « chasseurs », tel ce flamand rose mitraillé un soir de Noël 1972 ; les phoques qui autrefois étaient des habitués de la Baie de Somme, l'abandonnent petit à petit (celui qui y fut encore vu en 1970 en était peut être le dernier). Ajoutons à ces diverses dégradations la pollution radioactive qui inquiète vivement les opposants du projet de centrale nucléaire géante de Saint-Valéry-en-Caux, surtout quand on sait que les courants marins et les

vents dominants sont orientés sud-sud-ouest, donc remontent de Normandie vers les plages picardes.



Fig. 4. La Baie de Somme à Saint-Valéry-sur-Somme.

Ce littoral mériterait plutôt d'être érigé en Parc Naturel Régional, ainsi que le réclament M. Francis VIGNON (responsable de la Station d'Études en Baie de Somme) et plusieurs groupements de protection de la Nature.

Commencées en 1966 nos recherches sur les *Noctuidae* des dunes et des marais littoraux nous ont fourni 117 espèces, dont 14 qui n'ont pas été rencontrées jusqu'à maintenant dans le reste du département, et seulement 3 halophiles ; nous devons avouer que nous avons surtout recherché les Noctuelles que nous ne trouvions pas aux environs d'Amiens et que par conséquent plusieurs espèces ubiquistes ont pu ne pas être récoltées. Pour les 100 Trifides figurant dans ce relevé, une rapide classification biogéographique peut être faite (selon BOURSIN) :

- Holarctiques 14
- Eurasiatiques 61
- Méditerranéo-asiatiques 19
- Atlanto-méditerranéens 5
- Subtropicaux-cosmopolites 1.

Précisons d'autre part que le nombre total de *Noctuidae* connus du département de la Somme s'élève à ce jour à 230.

Nous avons réalisé cette note pour dresser un rapide inventaire d'une région originale dont la protection s'impose d'urgence, ainsi que pour attirer l'attention de nos collègues nordistes sur la faune d'un biotope très particulier qui pourrait peut-être posséder une espèce non encore prise en France : *Photodes elymi* Tr.

Nous remercions tout particulièrement M. Francis VIGNON, responsable de la Station d'Études en Baie de Somme ; nous associerons à cette note nos amis Francis LAPAUW et Jacques MIANNAY, compagnons de nos chasses nocturnes.

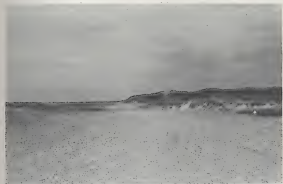


Fig. 5. Gales et dunes, biotope d'*Euxoa cursoria* Hfn., près de Cayeux-sur-Mer.

LISTE DES ESPÈCES

La systématique et la nomenclature pour les Trifides sont celles établies par Ch. BOURSIN (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1964, p. 204-240) ; les numéros entre parenthèses renvoient au travail de Ch. BOURSIN et au catalogue Lhomme.

Trifides

Sub-fam. NOCTUINAE.

Euxoa tritici L. (Brsn. 4 ; Lh. 323). Très commun sur tout le littoral durant tout l'été.

Euxoa cursoria Hfn. (Brsn. 10 ; Lh. 322). Une douzaine d'exemplaires de 1968 à 1971, mi-juillet à la fin août. La Mollière, Le Hourdel.

Scotia vestigialis Hfn. (Brsn. 23 ; Lh. 306). Commun sur tout le littoral durant tout l'été ; n'a pas encore été rencontré à l'intérieur du département.

Scotia segetum Schiff. (Brsn. 25 ; Lh. 314). Juin, Le Crotoy.

Scotia ipsilon Hfn. (Brsn. 20 ; Lh. 335). Le Hourdel, juin.

Scotia puta Hb. (Brsn. 31 ; Lh. 314). Très commun et très variable en coloris, Mai-juin et août-septembre.

Scotia ripae Hb. (Brsn. 32 ; Lh. 376). Commun en juin-juillet dans toutes les dunes, assez variable.

Ochropleura praecox L. (Brsn. 43 ; Lh. 389). Très rare, absent de l'intérieur du département ; Le Hourdel, La Mollière.

- Ochropleura plecta* L. (Brsn. 47 ; Lh. 348). Commun partout.
- Noctua pronuba* L. (Brsn. 70 ; Lh. 341). Commun partout.
- Noctua comes* Hb. (Brsn. 73 ; Lh. 340). Pas rare en août-septembre ; La Mollière, Baie d'Authie.
- Noctua fimbriata* Schreber (Brsn. 74 ; Lh. 402). Le Hourdel, rare.
- Noctua junthina* Schiff. (Brsn. 75 ; Lh. 403). Fin juillet-août, pas rare ; Baie d'Authie, La Mollière.
- Noctua interjecta* Hb. (Brsn. 76 ; Lh. 404). Fin juillet-août, pas rare ; Baie d'Authie, La Mollière.
- Graphiphora augur* F. (Brsn. 81 ; Lh. 363). Mi-juin à mi-juillet, assez rare ; Le Hourdel, La Mollière.
- Paradiarsia glaucosa* Esp. (Brsn. 85 ; Lh. 337). Assez commun fin septembre début octobre ; La Mollière, ne se prend pas dans le reste du département.
- Diarsia rubi* View. (Brsn. 96 ; Lh. 355). Pas rare dès la fin août ; La Mollière, Cap Hornu.
- Amathes e-nigrum* L. (Brsn. 99 ; Lh. 342). Commun partout, surtout en automne.
- Amathes xanthographa* Schiff. (Brsn. 109 ; Lh. 356). Commun partout à partir de fin août.
- Naenia typica* L. (Brsn. 113 ; Lh. 400). Un exemplaire en août à Saint-Quentin-en-Tourmont.

Sub-fam. HADOMINAE.

- Discestra trifolii* Hfn. (Brsn. 126 ; Lh. 408). Commun partout durant toute la belle saison.
- Lasionycta nana* Hfn. (Brsn. 131 ; Lh. 430). Le Hourdel, juin, rare.
- Sideritis albicolon* Hb. (Brsn. 139 ; Lh. 453). Assez commun de la mi-juin à la mi-juillet. Fort-Mahon, La Mollière, Le Hourdel, Saint-Firmin, ne se prend pas dans le reste du département.
- Mamestra brassicae* L. (Brsn. 143 ; Lh. 406). Commun partout.
- Mamestra contigua* Schiff. (Brsn. 145 ; Lh. 418). Saint-Quentin-en-Tourmont, rare, juin.
- Mamestra suasa* Schiff. (Brsn. 148 ; Lh. 421). Très commun en mai-juin et en août. Le Hourdel, Hable d'Ault, Cap Hornu, Le Crottoy, Fort-Mahon.
- Mamestra oleracea* L. (Brsn. 150 ; Lh. 498). Commun partout, durant tout l'été.
- Hadena rivularis* F. (Brsn. 159 ; Lh. 436). Peu commun en juin et août. Saint-Quentin-en-Tourmont, Le Hourdel, Hable d'Ault.
- Hadena lepida* Esp. (Brsn. 160 ; Lh. 438). Commun en juin et août. La Mollière, Le Hourdel, Hable d'Ault.
- Hadena bicurvis* Hfn. (Brsn. 169 ; Lh. 437). Juin et août, semble rare. Le Crottoy, La Mollière.
- Tholera decimalis* Poda (Brsn. 180 ; Lh. 448). La Mollière, dès la fin août.
- Orthosia gracilis* Schiff. (Brsn. 188 ; Lh. 469). Avril, Saint-Quentin-en-Tourmont.
- Orthosia incerta* Hfn. (Brsn. 190 ; Lh. 467). Avril, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Orthosia gothica L. (Brsn. 192 ; Lh. 461). Avril, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Mythimna ferrago F. (Brsn. 197 ; Lh. 470). Juillet, La Mollière.

Mythimna pudorina Schiff. (Brsn. 201 ; Lh. 497). Commun en juin, Villers-sur-Authie, Saint-Quentin-en-Tourmont.



Fig. 6. Le Hable d'Ault : roselières et étangs saumâtres.

Photos J.B. ZAZAC

Mythimna straminea Tr. (Brsn. 202 ; Lh. 494). Rare, août ; Hable d'Ault.

Mythimna impura Hb. (Brsn. 203 ; Lh. 493). Commun partout durant tout l'été.

Mythimna pallens L. (Brsn. 205 ; Lh. 495). Commun partout, principalement à la fin de l'été.

Mythimna littoralis Curtis (Brsn. 207 ; Lh. 492). Commun dans les dunes de la mi-juin à fin août, mais surtout en juillet.

Mythimna obsoleta Hb. (Brsn. 212 ; Lh. 496). Semble rare, Fort-Mahon en juin.

Mythimna comma L. (Brsn. 213 ; Lh. 482). Juin, rare ; Le Hourdel, Villers-sur-Authie.

Senta flammea Curtis (Brsn. 218 ; Lh. 491). Juin, rare ; Le Hourdel, Villers-sur-Authie.

Sub-fam. CUCULLIINAE.

Cuculla umbratica L. (Brsn. 232 ; Lh. 503). Quelques exemplaires en juin-juillet, La Mollière, Le Hourdel.

Cleoceris viminalis F. (Brsn. 259 ; Lh. 542). Rare, juillet, La Mollière.

Aporophyla australis B. (Brsn. 272 ; Lh. 546). Pas rare fin septembre-octobre, La Mollière.

Xylena vetusta Hb. (Brsn. 287 ; Lh. 559). Rare, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Allophytes oxyacanthae L. (Brsn. 292 ; Lh. 563). Octobre, Quend.
Eumichtis lichenea Hb. (Brsn. 323 ; Lh. 570). Pas très rare fin septembre début octobre.

Eupsilia transversa Hfn. (Brsn. 324 ; Lh. 595). Octobre, La Mollière.
Conistra vaccinii L. (Brsn. 326 ; Lh. 601). Novembre, Quend.
Agrochola circumcellaris Hfn. (Brsn. 337 ; Lh. 617). Octobre, Quend.
Agrochola lota Cl. (Brsn. 338 ; Lh. 615). Commun en octobre, La Mollière, Saint-Quentin-en-Tourmont.
Cirrhia gilvago Schiff. (Brsn. 358 ; Lh. 627). Octobre, La Mollière.

Sub-fam. APATELINAE.

Simyra albovenosa Goeze (Brsn. 362 ; Lh. 714). Assez commun en août, La Mollière, Baie d'Authie, Hable d'Ault.
Apatele megacephala Schiff. (Brsn. 366 ; Lh. 711). Août, La Mollière.
Apatele aceris L. (Brsn. 367 ; Lh. 713). Fin juillet, La Mollière.
Apatele psi L. (Brsn. 372 ; Lh. 704). Août, Saint-Firmin.
Apatele ouricoma Schiff. (Brsn. 375 ; Lh. 709). Fin juillet, Saint-Quentin-en-Tourmont.
Craniophora ligustri Schiff. (Brsn. 378 ; Lh. 701). Août, Baie d'Authie.
Cryphia domestica Hfn. (Brsn. 390 ; Lh. 689). Août, Le Hourdel.
Cryphia muralis Forst. (Brsn. 391 ; Lh. 688). Fin juillet, La Mollière.

Sub-fam. AMPHIPYRINAE.

Amphipyra tragopogonis Cl. (Brsn. 403 ; Lh. 638). Fin juillet début août, commun à la Mollière.
Rusina tenebrosa Hb. (Brsn. 407 ; Lh. 640). Juin, Le Hourdel.
Thalophila matura Hfn. (Brsn. 411 ; Lh. 699). Assez commun en août, Hable d'Ault, Baie d'Authie, La Mollière, Le Hourdel.
Euplexia lucipara L. (Brsn. 414 ; Lh. 658). Juin-juillet, Le Hourdel, La Mollière.
Phlogophora meticulosa L. (Brsn. 415 ; Lh. 683). Partout de mai à octobre, surtout en automne.
Ipimorpha subtusa Schiff. (Brsn. 422 ; Lh. 755). Août, Le Hourdel, La Mollière, Hable d'Ault.
Cosmia affinis L. (Brsn. 426 ; Lh. 759). Août, Villers-sur-Authie, La Mollière.
Cosmia trapezina L. (Brsn. 428 ; Lh. 760). Fin juillet-août, commun ; Saint-Quentin-en-Tourmont, La Mollière, Baie d'Authie.
Apamea monoglypha Hfn. (Brsn. 435 ; Lh. 645). Commun à La Mollière en juillet.
Apamea lithoxylaea Schiff. (Brsn. 436 ; Lh. 643). Juin-juillet, Port-le-Grand, La Mollière.
Apamea oblonga Haw. (Brsn. 447 ; Lh. 656). Semble localisé, dans la Somme, uniquement le long du littoral ; assez rare, Saint-Firmin, La Mollière, Baie d'Authie.
Apamea remissa Hb. (Brsn. 451 ; Lh. 655). Juin, Le Hourdel.
Oligia strigilis L. (Brsn. 456 ; Lh. 662). Juin-juillet, Fort-Mahon, Le Hourdel.

Oligla fasciuncula Haw. (Brsn. 459 ; Lh. 660). Commun en juin-juillet, Fort-Mahon, Saint-Firmin, Le Hourdel, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Mesoligia luruncula Schiff. (Brsn. 460 ; Lh. 664). Commun fin juillet, début août ; La Mollière.

Mesoligia literosa Haw. (Brsn. 461 ; Lh. 663). Ne se prend pas à l'intérieur du département ; pas rare fin juillet-début août, La Mollière.

Mesapamea secalis L. (Brsn. 462 ; Lh. 637). Commun fin juillet-août.

Photodes fluxa Hb. (Brsn. 467 ; Lh. 769). Commun fin juillet à septembre, Saint-Quentin-en-Tourmont, La Mollière, Baie d'Authie.

Photodes pygmina Haw. (Brsn. 468 ; Lh. 770). Août, Noyelles-sur-Mer.

Eremobia ochroleuca Schiff. (Brsn. 470 ; Lh. 668). Commun fin juillet-août, Hable d'Ault, La Mollière.

Amphipoea fucosa Fr. (Brsn. 477 ; Lh. 747 bis). Localisé au littoral, principalement dans les mollières, commun ; La Mollière, Saint-Quentin-en-Tourmont, Le Crotoy, Cap Hornu, Saint-Valéry, Fort-Mahon, Noyelles-sur-Mer.

Hydroecia micacea Esp. (Brsn. 480 ; Lh. 750). Commun fin juillet-août. Hable d'Ault, Villers-sur-Authie, Noyelles-sur-Mer, Le Crotoy, Baie d'Authie.

Gortyna flavago Schiff. (Brsn. 483 ; Lh. 748). Octobre, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Celaena leucostigma Hb. (Brsn. 488 ; Lh. 746). Août, Villers-sur-Authie, deux exemplaires dont un de la forme *fibrosa* Hb.

Nonagria typhae Thunb. (Brsn. 489 ; Lh. 765). Août, Noyelles-sur-Mer, trois exemplaires ex larva.

Archana geminipuncta Haw. (Brsn. 491 ; Lh. 772). Août, Cap Hornu, La Mollière, Hable d'Ault, assez rare.

Archana sparganii Esp. (Brsn. 493 ; Lh. 774). Commun, fin juillet, à l'état de chenille à Noyelles-sur-Mer, dans les *Typha*. Un ex. à la lumière à Saint-Quentin-en-Tourmont.

Rhizedra lutea Hb. (Brsn. 495 ; Lh. 766). Octobre, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Arenostola phragmitidis Hb. (Brsn. 497 ; Lh. 767). Pas rare fin juillet-août, Baie d'Authie, Saint-Quentin-en-Tourmont, Villers-sur-Authie, La Mollière.

Coenobia rufa Haw. (Brsn. 500 ; Lh. 776). Très commun le 16 août 1965 à Villers-sur-Authie.

Meristis trigrammica Hfn. (Brsn. 503 ; Lh. 736). Juin, Le Crotoy.

Hoplodrina ambigua Schiff. (Brsn. 509 ; Lh. 722). Septembre, La Mollière.

Caradrina morpheus Hfn. (Brsn. 515 ; Lh. 736). Juin, Saint-Firmin.

Caradrina clavipalpis Scop. (Brsn. 527 ; Lh. 730). Juillet, La Mollière.

Chilodes maritima Tausch. (Brsn. 530 ; Lh. 777). Août, La Mollière, Saint-Quentin-en-Tourmont.

Agrotis venustula Hb. (Brsn. 542 ; Lh. 745). Juin, Le Hourdel, Saint-Quentin-en-Tourmont ; ne se prend pas à l'intérieur du département.

Sub-fam. MELICLEPTRIINAE.

Axyia putris L. (Brsn. 554 ; Lh. 361). Juin, Fort-Mahon.

Quadrifides

Sub-fam. JASPIDINAE.

Jaspidia deceptoria Scop. (Lh. 804). Juillet, La Mollière.

Eustrotia uncula Clerck (Lh. 806). Juin-juillet, Saint-Quentin-en-Tourmont, Saint-Firmin, Villers-sur-Authie.

Eustrotia olivana Schiff. (Lh. 807). Juin, Villers-sur-Authie.

Sub-fam. NYCTOLINAE.

Bena prasinana L. (Lh. 818). Juin, Le Hourdel, rare.

Sub-fam. PANTHEINAE.

Calocasia coryli L. (Lh. 843). Avril et août, assez rare ; Saint-Quentin-en-Tourmont, Cap Hornu, Le Hourdel.

Sub-fam. PLUSINAE.

Autographa gamma L. (Lh. 862). Pullule en août, probablement en migrateur ; commun partout.

Chrysaspidia festucae L. (Lh. 857). Août-septembre, Noyelles-sur-Mer, La Mollière, Villers-sur-Authie, Saint-Quentin-en-Tourmont, Hable d'Ault, commun.

Aprostola trigemina Wern. (Lh. 873). Août-début septembre, commun ; baie d'Authie, Noyelles-sur-Mer, Le Hourdel, Hable d'Ault.

Aprostola tripartita Hfn. (Lh. 871). Juin et août, Baie d'Authie, Le Hourdel.

Sub-fam. OTHREINAE.

Scoliopteryx libatrix L. (Lh. 893). Juillet, La Mollière.

Lygephila pastinum Tr. (Lh. 882). Juin, assez commun : Fort-Mahon, Villers-sur-Authie.

Laspeyria flexula Schiff. (Lh. 890). Juillet, La Mollière.

Parascotia fuliginaria L. (Lh. 892). Août, Le Hourdel.

Sub-fam. HYPERINAE.

Chytolitha cribrumalis Hb. (Lh. 901). Juin, Fort-Mahon.

Hypena proboscidalis L. (Lh. 914). Commun partout.

Paracolax tarsipennalis Tr. (Lh. 899). Juillet, La Mollière.

Polypogon barbalis Clerck (Lh. 897). Fin juillet-août, La Mollière.

Université de Picardie, Station d'Etudes en Baie de Somme, Rue Saint-Pierre, 80230 Saint-Valéry-sur-Somme.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE *SYNANTHEDON TIPULIFORMIS* CLERCK, LA SÉSIE DU GROSEILLIER ET DU CASSISSIER

(suite et fin)

[SESIIDAE (= AGERIIDAE)]

par Jean PERRET et Pierre MUSSILLON

Ces faits semblent bien révéler que la larve de *S. tipuliformis* prend grand soin de s'isoler de l'atmosphère extérieure. Il est à remarquer que la construction de tels bouchons s'intensifie en fin d'automne.

En fin d'évolution, l'agressivité de la Sésie pour ses congénères semble apaisée : lorsque deux larves débouchent par hasard dans une même longue galerie leurs territoires sont séparées par un bouchon.

Hibernation. A partir du mois de novembre une partie des chenilles construit dans sa galerie une logette d'hibernation constituée par un double barrage de déchets (fig. 10). Elle est toujours située dans la galerie axiale (canal médullaire).

Cet hibernaculum est bâti dans la majorité des cas (34 %) juste au-dessous d'une ancienne galerie de sortie ; puis en front du chicot sec de taille, qui est presque toujours au niveau de gros bourgeons dormants et de rameaux axillaires (28 %) ; juste sous l'ouverture d'une galerie divergente forcée dans un rameau axillaire plus ou moins éloigné du chicot (16 %) ; près de la base du rameau, où existent aussi de forts bourgeons (6 %) ; enfin en un endroit apparemment quelconque (16 %).

On constate que la plupart des loges (84 %) sont situées tout près de structures qui pourraient, ou semblent pouvoir offrir une voie de sortie à la chenille.

Il paraît donc qu'en fin d'automne la Sésie « confond » l'arrêt provisoire de son activité avec la fin de son évolution et qu'« oubliant » la reprise nécessaire de son alimentation au printemps elle se prépare à s'échapper de la plante (on aura plus loin confirmation de cette « méprise » par le fait du forage intempestif de galeries de sortie en automne).

Très rarement l'hibernaculum est situé tout au fond de la galerie médullaire, à la base du rameau. Cette localisation est peut-être due au fait que la larve, en régression pour hiberner, n'a pu franchir le rétrécissement (fréquent) du canal médullaire en cet endroit. Car on a plusieurs fois l'impression que la chenille, le moment venu de l'hibernation, régresse, du rameau où elle se nourrissait, dans la tige porteuse de celui-ci et même parfois dans le bois de deux ans plus âgé.

Ce ne sont peut-être pas toutes les larves qui hibernent en logette et leur proportion varie dans l'espace. En novembre on a trouvé 78 et 80 % de larves logées ; 100 % dans une série de décembre ; mais seulement 57 - 63 et 68 % dans trois séries observées en février. L'« entrée en loge » hivernale ne semble donc pas être d'une absolue nécessité sous le climat bourguignon.

La taille des chenilles logées variait de 7 à 16 mm (moyenne 11,2) et celle des chenilles libres, de 6 à 17 mm (moyenne 10,7). On peut donc conclure, sur ces différences vraisemblablement insignifiantes, que la construction des hibernacula n'est pas liée au stade d'évolution des chenilles.

Il est très rare qu'on retrouve des hibernacula au printemps : les chenilles les démolissent quand elles reprennent activité.

On s'est parfois interrogé sur la nature exacte du repos hivernal de la Sésie du cassissier : diapause vraie ou torpeur écologique. Signalons que lorsque des bois ont été prélevés en plantation en novembre et examinés en janvier après conservation en pièce non chauffée, nous avons trouvé un début de forage de galeries de sortie et même quelques chrysalides. Dans des branches conservées trois jours en laboratoire, en janvier, on a observé l'abandon de l'hibernaculum.

Galerie de printemps. On sait que la larve de la Sésie du cassissier reprend et achève son alimentation en avril-mai. En général la galerie de printemps est courte : 1 à 6,5 cm. On peut supposer que les plus courtes sont forcées par les chenilles les plus développées à l'automne. On en a trouvé, exceptionnellement, de 10 à 15 cm ; celles-ci devaient être percées en moëlle peu nutritive, altérée.

Dans un système individuel isolé, typique, la galerie de printemps constitue le fond inférieur du cul-de-sac constitué par la galerie estivale ; exceptionnellement, du cul-de-sac supérieur. Parfois elle est creusée entièrement dans un rameau axillaire de la tige dans laquelle la chenille s'était nourrie l'année précédente. Très rarement la galerie printanière, commencée dans une tige, se termine dans un axillaire.

Quand la chenille a foré sa galerie de printemps entièrement ou partiellement dans un rameau axillaire, toujours elle régresse finalement dans la tige porteuse de celui-ci, c'est-à-dire dans sa galerie estivo-automnale, pour y terminer son évolution.

Il n'est pas rare qu'en creusant au printemps la chenille débouche dans une galerie ancienne, inhabitée ; elle en poursuit le forage si elle n'a pas alors achevé son alimentation. Ce processus peut même se répéter : la chenille peut en cette saison forer en deux endroits différents, d'abord entre sa galerie estivale et une galerie ancienne, puis entre cette dernière et une seconde galerie ancienne : trois galeries sont ainsi réunies en peu de temps. C'est là un cas particulier de constitution des galeries multiples.

Galerie de sortie. On sait qu'au terme de son évolution la chenille creuse une galerie de sortie qui est forée jusque sous l'épiderme. Celui-ci est percé, selon un cercle parfait, d'une série de trous minuscules (fig. 12), déterminant ainsi un opércule sec qui sera aisément enfoncé par la chrysalide ou par l'adulte au moment de l'échappée. Dans la presque totalité des cas cette galerie est radiale (du canal médullaire à la surface) et légèrement inclinée vers l'apex (fig. 9) ; très rarement elle est creusée dans la galerie médullaire même, sous un plan de taille. Nous

expliquons la disposition radiale inclinée de la galerie de sortie par le fait que la Sésie, myélophage quasi exclusive, suit, en le forant, un filet médullaire de bourgeon latent. Cette hypothèse explique la localisation des galeries sur le rameau.

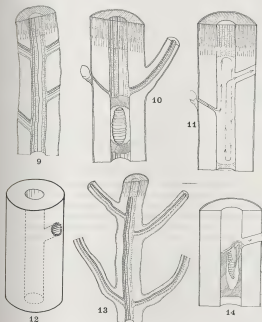


Fig. 9. Galeries de sortie multiples issues d'une même galerie axiale. — Fig. 10. Chenille en hibernaculum. — Fig. 11. Système individuel isolé de galeries d'entrée, d'alimentation, de sortie. — Fig. 12. Galerie de sortie ; préparation de l'opercule. — Fig. 13. Galerie multiple. — Fig. 14. La chrysalide dans la galerie axiale, à la bouche d'une galerie de sortie.

Les galeries de sortie situées immédiatement sous les tissus secs du chicot de taille sont innombrables. Cette localisation est due au fait qu'en fin de son activité (tout comme en son début) la chenille remonte aussi haut qu'elle peut monter dans la galerie qu'elle occupe alors. Elle ne s'arrête qu'au niveau des tissus desséchés situés entre le plan de taille et le nœud rendu terminal par celle-ci. C'est là qu'elle rencontre des bourgeons latents qui, pour la même cause (la taille) ont fortement

grossi grâce à l'afflux de sève dont ils ont ainsi profité, et dont le canal médullaire doit être large et lui offrir des voies.

Parfois la larve ne peut remonter aussi haut : c'est quand le *Phomopsis* a entre-temps envahi le rameau à partir du plan de taille supérieur. Dans ce cas elle s'arrête au plancher des tissus infectés. Souvent on voit la galerie de sortie forcée au niveau de ramification de rameaux axillaires plus ou moins éloignés du chicot ; c'est que vraisemblablement la chenille y a trouvé des canaux médullaires convenables, de bourgeons latents. Enfin on observe rarement des galeries de sortie dans la région basale des rameaux ; or là se trouvent toujours quelques bourgeons assez actifs et développés. Ils sont parfois inclinés vers le bas et ainsi la galerie. Il est exceptionnel par contre d'en trouver dans la partie moyenne des tronçons annuels ; c'est là que les bourgeons sont les moins nombreux et les plus faibles. Nous n'en avons jamais trouvé dans une pousse de l'année.

Le forage de la galerie de sortie est normal lorsqu'il est réalisé en fin d'activité et de développement de la chenille aux approches de la chrysalidation : depuis la dernière décade de mars jusqu'au début de mai. Or nous avons constaté qu'une telle galerie est quelquefois percée en automne. Il semble que ce comportement intempestif soit déclenché par la baisse d'activité physiologique, « confondue » par l'insecte avec le terme final de son évolution. C'est ainsi que dès la mi-septembre nous avons observé déjà de courtes ébauches de galeries radiales ; en octobre quelques galeries de sortie (5,8 % des chenilles recensées) étaient commencées. Cette proportion s'éleva à 27 % en décembre, galeries achevées dans 93 % des cas ; alors les chenilles qui avaient foré mesuraient 9 à 18 mm (moyenne 13,7 mm), les autres 7 à 16 mm (moyenne 11,9 mm).

Or les mensurations des premières sont exactement celles : 9 (13,5) 18 mm, que nous trouverons en avril, en fin d'évolution. Il apparaît donc qu'en Bourgogne une partie des chenilles a presque terminé sa croissance en fin d'automne et est ainsi amenée à préparer sa sortie.

Si l'on rapproche ce fait des remarques présentées plus haut à l'égard de la situation des hibernacula, on peut conclure que, sous le climat bourguignon, *S. tipuliformis* montre une certaine variance dans son développement larvaire.

Se reportant à notre premier paragraphe sous la rubrique « Galerie de printemps », on est alors conduit à se demander si dans cette région toutes les chenilles forent une telle galerie ; il serait intéressant de le vérifier.

Il est vraisemblable que ces galeries automnales aberrantes constituent partie des galeries inutilisées que l'on rencontre. En effet la chenille reprendra son alimentation, donc son déplacement, au printemps suivant ; et par l'intermédiaire de galeries anciennes, celui-ci peut la conduire loin du lieu de forage de la galerie automnale de sortie.

Galeries de sortie anciennes et actuelles peuvent avoir été normalement utilisées, ou forcées complètement mais non utilisées (l'opercule n'a pas été défoncé), ou enfin n'être que des ébauches abandonnées.

Il n'est pas rare de trouver plusieurs galeries de sortie, plus ou moins proches, dans un même tronçon annuel de tige (fig. 9), fait dû à plusieurs causes. D'abord une même chenille peut être l'auteur d'au moins deux galeries. Dans un cas (en novembre) une chenille présente en avait foré deux. D'autres fois on observa des ébauches de galeries abandonnées par une chenille présente ; elles semblaient représenter des essais jugés non satisfaisants. D'autre part dans un même tronçon annuel de tige on peut se trouver en présence de galeries de sortie creusées par des hôtes successifs de la galerie médullaire au cours des années. La chenille semble en effet ne jamais utiliser une galerie de sortie ancienne creusée par un prédécesseur, elle en creuse une autre, souvent proche de la première.

Habituellement, dans un tronçon annuel de tige la galerie de sortie percée au plus haut, immédiatement sous le chicot de taille, est aussi la plus ancienne ; celles situées plus bas, au niveau des axillaires supérieurs et des axillaires plus éloignés, sont de plus en plus récentes. Très souvent, après forage d'une première galerie contre le chicot, le *Phomopsis* s'est introduit à travers celui-ci et a progressé au-delà du premier nœud ; une chenille venue ultérieurement forera plus bas, au front des tissus phomopsiés.

Galeries multiples. On remarque très fréquemment des galeries multiples constituées par un ensemble de sections aboutées l'une à l'autre par l'action des larves de *Sésies* qui se sont succédé au cours des années (fig. 13). On les a vues s'étendre en des bois différant de deux à cinq années d'âge et comporter deux à dix tronçons annuels, limités supérieurement par une plaie de taille et longs chacun en moyenne d'environ 15-20 centimètres.

La chenille opère de telles réunions, soit parce que sa galerie individuelle vient à s'ouvrir dans une galerie ancienne, soit parce qu'elle pénètre, dès son entrée, dans une galerie ancienne qu'elle parcourt jusqu'à son fond, en poursuit le forage et peut ainsi déboucher dans une autre galerie ancienne. Cette action peut se répéter durant sa vie.

Dans un « membre » âgé, ces réseaux peuvent atteindre une grande longueur. Nous en rapportons ici quelques-uns : 3 sections, bois de 3 années, 76 cm ; 4 sections, bois de 3 années, 88 cm ; 5 sections, bois de 3 années, 78 cm ; 6 sections, bois de 4 années, 114 cm ; 7 sections, bois de 3 années, 166 cm ; 8 sections, bois de 4 années, 116 cm ; 9 sections, bois de 6 années, 146 cm ; 10 sections, bois de 3 années, 105 cm.

Il arrive souvent que de tels systèmes de galeries, si vastes soient-ils, soient vides d'insectes. On y observe de multiples trous de sortie de *Sésie*, la plupart situés sous des chicots de taille. Ce sont les témoins des larves successives qui, en plus des chenilles trouvées présentes, ont contribué au forage. On a pu ainsi déceler jusqu'à cinq et sept occupants qui se sont succédé en deux à cinq années.

Galerie individuelle (fig. 11). Dans les plantations de la Haute-Côte bourguignonne il n'est pas facile de trouver des galeries individuelles isolées,

délimitées. Cela est dû au fait que les branches principales issues du sol (les « membres ») sont ici longtemps laissées en production, jusqu'à dix ans et même plus ; chaque année une génération nouvelle de chenilles creuse d'autres galeries, qui deviennent fort nombreuses. Toute chenille a, dans ces conditions, beaucoup de chances de rencontrer une galerie ancienne, vide. Or la partie ancienne est difficilement reconnaissable après peu de temps.

La longueur de la galerie individuelle d'alimentation est très variable et ne montre qu'une faible corrélation avec le développement de la chenille. En cas « moyen » on peut compter sur la relation théorique suivante : taille de la chenille en millimètres = longueur de la galerie en centimètres ± 1 ou 2.

Mais la longueur est d'abord, et normalement, inversement proportionnelle au diamètre du canal médullaire. C'est-à-dire que, toutes choses égales par ailleurs, la galerie est au plus court dans un bois sain de trois ou quatre ans d'âge et la plus longue dans une pousse de l'année où une fine ramille axillaire. La longueur est augmentée aussi lorsque la moëlle est altérée : chicot de taille sec, tige en voie de dépérissement, plus ou moins sèche, enfin sections de tiges infectées par le *Phomopsis*.

Nous rapportons ci-dessous quelques exemples observés en décembre et janvier. Les longueurs des galeries individuelles, exprimées en centimètres, sont suivies, entre parenthèses, de la longueur des chenilles en millimètres.

4,3 (7 !) — 4,5 (8 !) — 9,0 (10) — 12,0 (9) — 12,0 (10) — 13,0 (13) — 14,0 (10) — 14,5 (13) — 15,0 (15) — 16,5 (13 : bois sec) — 17,0 (13 : *Phomopsis*) — 20,0 (9 ! : bois sec) — 24,0 (11 ! : bois sec).

Les deux premières mesures, aberrantes, n'ont pas reçu d'explication. Un certain nombre des longueurs intermédiaires sont conformes à la relation simple citée plus haut. Les quatre dernières illustrent l'allongement des galeries lorsque la moëlle est altérée.

On peut estimer qu'au temps de la chrysalidation la galerie individuelle moyenne typique mesure quinze à seize centimètres environ. Celles dépassant vingt centimètres de longueur comportent probablement une partie ancienne.

Croissance de la chenille (fig. 5). La taille des chenilles, en un même temps et même lieu (et jusque dans la même tige) est toujours très diverse, variant du simple au double ou au triple : 2,5 à 8 mm ; 4 à 14 ; 8 à 18 ; 5 à 15 ; 9 à 19 ; 7 à 17 mm.

Nous voyons une explication de ce fait constant dans les facilités ou difficultés rencontrées par chaque chenille pour son alimentation au cours de sa vie. Sont contraires à un développement normal une longue déambulation superficielle initiale, la pénétration ou le passage en un lieu défavorable : tige herbacée ou dépérissante, ou morte, ou phomopsiée (c'est-à-dire lorsque la moëlle est absente ou altérée) ; entrée par un plan de taille couvrant un long « chicot » de tissu sec. Il arrive aussi qu'une larve soit bloquée dans une galerie trop courte pour assurer son alimentation optimale : entre un chicot de taille apical et un canalicule basal trop

étroit pour son passage, et sans axillaire exploitable. Sont au contraire favorisées au maximum les chenilles qui pénètrent d'emblée dans une galerie ancienne ouverte largement à l'extérieur (par la taille), ou dans une forte tige saine âgée de trois à quatre ans.

C'est pour les raisons ci-dessus que l'on peut trouver au mois d'avril des chenilles attardées, longues de 5 ou 6 mm. On peut se demander ce qu'elles deviennent : achèvent-elles leur évolution au long d'une seconde campagne ?

La moyenne des tailles, toujours fortement abaissée par les chenilles attardées, était d'environ 4,5 mm (2,5 à 10) en fin de juillet ; 11 en août-septembre (4 à 16) ; 13,5 en fin de mars, début avril (9 à 18).

Relations entre les chenilles. Dans des élevages surpeuplés plusieurs chenilles (repérées par leurs galeries d'entrée) pénétraient dans une même tige ; nous n'en retrouvâmes jamais qu'une. Le cannibalisme éliminatoire avait joué ; il est très vif entre jeunes chenilles. On en trouva parfois la preuve sous forme de chenilles blessées, plus ou moins dévorées, parfois réduites à leur capsule céphalique.

Cette rencontre de deux larves s'observe aussi dans les conditions naturelles. Il est le fait, par exemple, de la présence dans une même tige d'une chenille qui a été forcée de forer vers la base (entrée près du sommet) et d'une seconde qui a obéi au réflexe général de percer d'abord en direction apicale.

Quand les chenilles sont âgées (dès septembre au moins) la compétition n'est plus violente. Fréquemment nous avons observé des « évitements » de la part de deux chenilles creusant à se rencontrer : elles rebroussaient leurs forages, laissant un espace de 1 à 3 cm entre leurs galeries respectives.

Il arrive aussi que deux chenilles plus âgées encore arrivent assez proches dans une galerie multiple ; alors est construit un bouchon de déchets qui la divise en deux parties individuelles. Si même elles y sont relativement éloignées, aucune séparation n'est élevée.

Nombre et répartition des chenilles. Si l'on trouve trace de la Sésie à peu près partout sous forme de galeries, il s'en faut que l'insecte soit nombreux en proportion. C'est ainsi que dans huit relevés ayant porté sur 262 branches on ne trouva que 361 insectes, soit 1,37 par branche. Dans une branche principale (« membre ») nous avons trouvé au maximum quatre ou cinq larves, une seule fois sept dans un membre coupé dans son bois de six ans.

Mais les galeries vides sont fort nombreuses et fort longues. En 42 branches, on ne trouva que 43 chenilles, mais 19,83 mètres de galeries (dont deux de plus d'un mètre), soit 46,1 centimètres de galerie par Sésie trouvée ; dans un autre cas, 9,21 mètres de galeries pour 12 larves, soit 76,7 centimètres par insecte présent.

La répartition des insectes en un moment donné est fort inégale du haut en bas d'un membre. Tout d'abord il y a fort peu, presque pas, d'insectes dans les pousses de l'année ; et l'on trouve aussi très peu d'in-

sectes dans les bois âgés de cinq ans et plus. Dans six lots totalisant 204 branches et 306 chenilles (soit 1,5 chenille par branche) on trouva celles-ci : 5 dans les pousses de l'année (1,6 %), 115 dans le bois de deux ans (37,6 %), 131 dans le bois de trois ans (42,8 %), 38 dans le bois de quatre ans (12,4 %), 16 dans le bois de cinq ans (5,2 %), 1 dans le bois de six ans (0,3 %), rien enfin dans les tronçons âgés de sept et huit ans.

Les rarissimes chenilles observées dans les bois de l'année y proviennent presque toujours de la branche (de l'année précédente), d'où elles ont prolongé leur galerie. Comment expliquer cette éviction des pousses de l'année, alors qu'en élevages sur pousses terminales les chenilles s'établissaient fort bien et semblaient évoluer normalement ?

Chrysalidation. Les préchrysalides, fortement condensées, ne mesurent environ, en moyenne, que 12 mm de longueur (de 7 à 14 mm). La chrysalidation débute aux derniers jours de mars ou premiers jours d'avril (2,3 % des insectes) et progresse dès lors rapidement : 60,4 % en fin de ce mois et 97,8 % au milieu de mai, date à laquelle les éclosions avaient déjà commencé (8,7 %).

Lorsque la chenille vit dans un système de galeries d'au moins deux éléments (forées par elle ou par un prédécesseur) assez souvent sa chrysalidation n'est pas effectuée dans la section où elle avait achevé son développement ; elle régresse pour ce faire dans la section d'un an plus âgée, très rarement dans celle de deux ans. Cette régression est constante lorsque, exceptionnellement, la chenille a achevé son alimentation dans une pousse de l'année ; jamais la chenille n'y chrysalide.

La situation de la loge de nymphose est variable. Dans la majorité des cas elle est dans la galerie médullaire, juste sous l'orifice de la galerie de sortie (fig. 14) ; alors la dépouille nymphale est le plus souvent abandonnée au confluent des deux galeries, ou plus ou moins loin engagée dans la galerie radiale. Il est rare qu'elle soit trouvée à l'extrémité de celle-ci. On observe parfois des dépouilles nymphales saillantes hors d'un rameau : c'est là un aspect spectaculaire volontiers représenté par l'image, mais il est exceptionnel.

Exceptionnellement aussi la chenille chrysalide dans la galerie médullaire elle-même, juste sous un plan de taille. L'insecte fait ainsi l'« économie » d'une galerie de sortie. En cette situation on a trouvé de même des dépouilles saillantes au débouché du canal médullaire.

Nous avons une fois observé deux chrysalides dans la même section annuelle d'un rameau. A cet âge le cannibalisme est éteint : les deux insectes s'étaient séparés par un rempart de déchets.

Maladies et parasites. Tout au long de l'année nous avons trouvé des chenilles mortes de maladie dans leur galerie, mais particulièrement nombreuses d'octobre jusqu'à février, mois durant lesquels celle-ci sévit particulièrement. La mortalité a ainsi atteint 16 % sur les chenilles observées. En janvier et février on trouva des larves mortes dans leur hibernaculum ou dans leur galerie de sortie. Des chrysalides mortes furent observées aussi.

On releva en outre des manifestations de parasitisme dues à deux espèces d'Hyménoptères ; l'une donnait de gros cocons brun foncé, isolés, l'autre de petits cocons blanchâtres, isolés ou plus souvent en grappes de deux à neuf unités, parfois trouvées près d'un cadavre de chenille de Sésie. Ces cocons de deux sortes étaient situés indifféremment dans des galeries axiales ou dans des galeries de sortie de la Sésie, à peu de distance d'un orifice.

On observa des chenilles parasitées et des cocons de parasites tout au long de l'année. Ces derniers furent trouvés ouverts et vides en avril et mai, mois durant lesquels on vit des nymphes et l'on obtint en laboratoire des adultes d'Hyménoptères. L'O.I.L.B. a déterminé deux espèces : *Apanteles praetor* Marchal et *Macrocentrus marginator* Nees.

Les galeries anciennes, désertées et accessibles par leurs galeries de sortie, plus largement ouvertes encore lorsque tronquées par une taille, servent parfois de repaires à différentes sortes d'Articulés : Araignées, Myriapodes, Microcoléoptères. On a rarement trouvé une larve de Bupreste, laquelle, ayant pénétré la tige par une brindille axillaire, creusait une galerie fine et courte dans l'axe même de la tige : c'est *Agrilus viridis* L.

FERRET JEAN et MOUSSILLON Pierre. Centre de Recherches Agronomiques, Dijon.

BIBLIOGRAPHIE

R. Ulrich Roesler. Phycitinae : Trifine Acrobasiina. In Amsel (Hans Georg), Gregor (Frantisek) und Reisser (Hans), *Microlepidoptera Palearctica*. IV, 1973. Premier volume (texte) : XVI + 752 p., 145 fig. dans le texte ; second volume (planches) : VIII + 144 p., 37 fig. dans le texte, 38 planches en couleurs (511 imagos), 132 pl. en noir (567 armures génitales, 10 tableaux de répartition). Verlag Georg FROMME und Co, Wien.

Format 21 × 27 cm ; prix 5 950 schillings autrichiens (ou 805 Deutsche Mark) ; en souscrivant à l'œuvre complète, 4 775 öS. (= 645 D.M.).

Après les *Crambinae* (S. BLUSZINSKY, 1964), les *Ethmiidae* (K. SÄTTLER, 1967) et les *Cochylidae* (J. RAZOWSKY, 1970), voici les *Phycitinae*, ou du moins une partie d'entre eux. Il serait superflu de revenir sur la qualité de l'ouvrage : ce quatrième tome confirme la réussite des trois premiers et s'inscrit dans la même ligne que les précédents. C'est un monument de précision, de clarté, de perfection jusque dans ses moindres détails.

Les *Phycitinae* paraissent avec quelques innovations. Une rubrique (séparation des espèces et des genres) permet une orientation plus rapide en évitant de passer par l'intermédiaire des clefs de détermination, d'une consultation souvent fastidieuse ; un répertoire supplémentaire rassemble les titres des périodiques et revues scientifiques consultées, ces titres étant numérotés et abrégés conformément à la « *World List of Scientific*

Periodicals » ; le registre faunistique des trois premiers tomes est remplacé par des tableaux de répartition (placés à la fin du volume de planches) ; les papillons d'un même genre ou d'un groupe de genres ont été représentés tous à la même échelle (dans l'immense majorité des cas) afin de permettre une meilleure appréciation de leurs dimensions relatives.

A la mine de renseignements offerte par le texte correspondent la précision, la finesse et la légèreté des aquarelles de Frantisek Gascor. Le lépidoptériste, quand bien même il n'éprouverait pas le moindre intérêt pour les Microlépidoptères, ne peut pas ne pas s'extasier devant pareille merveille : le pinceau de l'artiste subjugué, par la délicatesse et la pureté de sa touche, même le profane en matière de microlépidoptérologie.

A tous ceux que l'hésitation fait encore réfléchir, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que si l'argent se dévalue, le contenu de l'ouvrage, lui, ne perd rien de sa valeur intrinsèque !

Bradley (J. D.), Tremewan (W. G.) and Smith (A.). *British Tortricoid Moths (Cochylidae and Tortricidae Tortricinae)*. 1973. VIII - 251 p., 21 pl. en noir, 26 pl. en couleurs de Brian Hargreaves. The Ray Society, British Museum (Natural History), London.

Format : 21,5 × 28,5 cm ; prix 175 F.

La parution de cet ouvrage est une contribution remarquable à la connaissance des Tordeuses. Les vingt-huit premières pages définissent ces Microlépidoptères, leur biologie, la récolte et la préparation des images, exposent certaines méthodes de montage et de conservation (ailes, genitalia, stades pré-imaginaux). Phylogénie, nomenclature et systématique (modernes) précèdent des clefs dichotomiques ; suivent une liste des Tordeuses britanniques et l'étude systématique détaillée de celles-ci (190 p.). Le texte est rédigé dans un anglais très clair ; la présentation est très soignée. Les magnifiques planches en couleurs sont dues au talent d'un artiste réputé ; leur grande qualité esthétique, associée à l'excellente tenue du texte, font de ce volume un ouvrage de base pour le microlépidoptériste français, bien qu'il restreigne son étude à la faune de Grande-Bretagne. Souhaitons qu'un volume ultérieur traite des autres sous-familles de Tordeuses non incluses dans celui-ci.

Gérard Chr. LUQUET, B.P. 41, F-95310 Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Michael G. Emsley. *Magie des Papillons*. Traduit de l'anglais par P. Viette. Photos de Kjell B. Sandved. Draeger édit., Vilo, Paris. 31 + 16 p. de texte ; 76 fig. en couleurs. Format 22 × 27 cm. Prix 69 F.

Belle iconographie de papillons exotiques, soit vivants (excellent !), soit exemplaires de collection collés sur support végétal (habitude déplorable !) ; détails ornementaux grossis, dessins alaires, écailles... (magnifiques documents !). Texte original : observations biologiques fort intéressantes ; légendes bien faites.

Ouvrage facile à lire, de présentation soignée.

J. BOURGOGNE.

LES LÉPIDOPTÈRES DE LA GAUME FRANCO-BELGE (ESQUISSE ZOOGÉOGRAPHIQUE ET LISTE DES ESPÈCES) (suite)

par Henri HEIM DE BALSAC et Marcel CHOUL

Heophaga viminalis F. — Cette espèce de faune tempérée froide est dite localisée et rare en Belgique (LHOMME, VAN SCHEPDAEL). Toutefois, en ce qui concerne la Gaume, on peut dire qu'elle est commune dans les deux zones. Le mélanisme partiel ou total n'est pas rare. Dans le Palatinat espèce localisée à la zone montagneuse et boisée, pratiquement absente de la vallée du Rhin.

Episema glaucina Esp. — Voici sans doute le représentant le plus significatif d'une Noctuelle de faune tempérée-chaude (de type méditerranéen) parvenant à se maintenir jusqu'aux limites de la zone franco-belge. Il ne s'agit pas ici d'une espèce migratrice dont les « exploits » pourraient la porter très loin de ses centres originels, mais d'une forme à dispersion normale qui a pu s'accommoder d'un climat quelque peu aberrant pour elle, tout en suivant les végétaux très particuliers auxquels elle est liée par son régime quasi monophage. La chenille se nourrit exclusivement de bulbes de Liliacées : *Muscari racemosum*, *Anthriscum liliago* et *Ornithogalum pyrenaicum*. C'est dire que dans la région qui nous occupe le Lépidoptère et ses plantes nourricières ne peuvent se rencontrer normalement que dans les brometum ou dans leur voisinage immédiat. LHOMME, dans son catalogue déjà ancien, donnait comme répartition : « France centrale et méridionale, surtout région méditerranéenne. Belgique, capture peut-être accidentelle : Dinant (BODARD) ». Puis dans ses addenda il ajoutait comme localités nouvelles et plus septentrionales : Nièvre (MARION), Seine-et-Oise : Saclas (BOURSIN), Marne (CARUEL). En fait, la dispersion de l'espèce jusqu'en Gaume porte sa limite au-delà de la Marne et normalise sa présence à Dinant. Il s'agit de deux captures à Dinant ♂ et ♀ effectuées en 1905 par BODARD. Par la suite une femelle fut prise à Belvaux 11-IX-60 par LUPERONNE in collection Dr. Houyez. C'est le district du calcaire mosan qui se trouve intéressé. Pour la Gaume, première capture par BRAY, à Virton. Cette capture est passée inaperçue car elle n'est pas mentionnée dans le Catalogue manuscrit de BRAY et le spécimen n'a pas été retrouvé à l'I.R.Sc. N.B. Mais nous connaissons bien ce sujet pour l'avoir vu avant la guerre ; il nous a même servi à déterminer les deux premiers *Episema* pris à Buré. Il était étiqueté « *trimacula* », BOURSIN n'ayant pas encore, à l'époque, individualisé *glaucina* en tant qu'espèce particulière. Ces trois spécimens, tous mâles, représentent la variation à ailes bleuâtres. Après la guerre, nous avons repris trois spécimens au Moulin Batin : deux mâles de la forme jaune-rougeâtre aux dessins presque effacés (l'un a été offert à P. ROSMAN) et une femelle de la variation *dentimacula* Hb. Cette série de six spécimens gaumais pris au cours de saisons de chasse répar-

ties sur des années différentes montre qu'il ne s'agit pas d'un apport migratoire exceptionnel et temporaire, non plus que d'une extension récente.

Pour le Palatinat, on ne cite que quatre spécimens pris à Geilwellerhof, dans la vallée du Rhin, les lieux d'autres captures les plus rapprochés se trouvant à Darmstadt, Kaiserstuhl, en Alsace et dans le Wurtemberg.

Brachionycha sphinx Hfn. — On ne sait pourquoi BRACKE et VAN SCHIEDEL ont écrit « Peu répandu aux environs de Virton et de Florenville ». Il est vrai que l'espèce apparaît tardivement en octobre et qu'elle n'est plus guère chassée à cette époque. En fait *B. sphinx* est commun au Bois de Saint-Mard comme il l'est en zone française. A Buré, certaines années, on peut compter une centaine de sujets par soirée à la fin d'octobre.

Brachionycha nubeculosa Esp. — Espèce septentrionale caractéristique, classée comme d'origine sibérienne, atteignant toutefois la région parisienne. Son originalité réside surtout dans le fait que sa faible densité (= rareté) apparaît sous la plume des différents auteurs. Cette rareté est-elle réelle ou bien résulte-t-elle de l'éclosion précoce des imagos, à une époque où il est encore peu chassé ? *B. nubeculosa* est en tout cas une grosse Noctuelle qui vient admirablement aux sources lumineuses devant lesquelles elle s'immobilise rapidement d'où un repérage aisé. La Gaume française, et singulièrement la vallée du Dorlon, représentent sans doute le secteur d'Europe où la densité de *nubeculosa* atteint un maximum. C'est la hêtraie mixte sur sol bajocien qui réalise ce biotope électif. A ce titre, les bois de Saint-Mard et de Guéville, en territoire belge, peuvent rivaliser avec les vallées françaises de la Chiers et du Dorlon (Dr. HOUYER, SAUSSUS, ROSMAN, M.C.). Dans le Sinémurien, l'espèce est encore assez bien représentée : Bois de Saint-Léger (M.C.), Buzenol (Alphonse LEGRAM, M.C.), Laclaireau (ROSMAN). Ailleurs en Belgique ne sont signalées que des captures isolées semble-t-il (Aubange, Couvin, Loverval). Cette densité de *nubeculosa* dans les boisements bajociens est assez comparable à celle que nous avons déjà indiquée pour *D. bloomeri*, *Acasis sertata* et *Eupithecia inturbata*. L'éclosion de l'imago de *nubeculosa* est précoce ; par les hivers doux le papillon apparaît dès le 15 mars (ou même avant) ; les grands froids provoquent un retard d'une quinzaine de jours. La durée de vol est brève, ne dépassant guère trois semaines, délai au-delà duquel l'insecte cesse brusquement de se montrer. L'attraction des mâles est considérablement plus forte que celle des femelles. Ainsi des comptages en zone française ont donné les résultats suivants : en 1973, nous notons trois femelles pour une soixantaine de sujets ; en 1974, une seule femelle pour une centaine de mâles. Le papillon vient très bien par des températures vespérales assez basses (5 à 7°) ; il semble même diminuer en nombre lorsque le thermomètre s'élève. WAGNER cite une seule capture pour le Luxembourg. Il en est de même pour le Palatinat.

Aporophyla lutulenta Schiff. — Espèce classée comme atlanto-méditerranéenne, de tendance méridionale : « France centrale et méridionale, rare et localisée en Belgique » (LECOMTE). Ce qui n'empêche pas son existence

en Allemagne du Nord-Ouest (Schleswig-Holstein). En Belgique, on ne savait trop ce que représentaient les anciennes citations du Catalogue Lambillon à cause des inévitables erreurs de détermination dues à la présence supplémentaire de la ssp. *lueneburgensis* Frr. (considérée par bien des auteurs comme bona species et peuplant uniquement la Campine). D'après notre collègue Albert LEGRAIN qui a commencé la vérification des *lutulenta* belges, il semble qu'il n'y ait qu'une capture (authentique) en Gaume belge (ROSMAN) et aucune en Ardenne belge (Haute-Ardenne comprise), ni dans le Brabant. Par contre, les captures de *lutulenta* f. typique s'échelonnent tout le long du district calcaire mosan qui se prolonge dans le Limbourg néerlandais. Cependant, l'espèce est très localisée : Chimay, Han-sur-Lesse, Barvaux, etc. et très rare : par exemple entre 1959 et 1970, trois ou quatre spécimens seulement ont été recensés et tout récemment 1 ♀ 14-IX-1974 à Belvaux (FAQUANT). Dans le district maritime on n'a retrouvé jusqu'à présent qu'une seule capture ; il y a probablement déficience de prospection étant donné que plusieurs exemplaires ont été signalés du Boulonnais au Zuidersee (il s'agit toujours de la f. typique). Dans toute la Campine (limbourgeoise et anversoise), aucun *lutulenta* de la forme typique n'a été repéré mais uniquement la ssp. *lueneburgensis* (observation identique dans la Lüneburger Heide : Dr. Fritz HARTWIG « Die Schmetterlings-Fauna des Landes Braunschweig und seiner Umgebung », p. 32, Frankfurt a. M., 1930). Vers les années 50, plusieurs entomologistes liégeois (Dr LARVER, Dr. HOUEZ, Dr. WÉRY, FOULASIN et M.C.) ont récolté un grand nombre de chenilles de *lueneburgensis*, la nuit sur bruyère dans le callunetum de Zutendaal qui s'est malheureusement dégradé complètement. L'élevage a été mené à bien par plusieurs de nos collègues. Il semble que *lueneburgensis* soit une forme dont l'écologie est bien différente de celle de *lutulenta* dont les plantes nourricières sont : *Myosotis*, *Stellaria*, *Genista*, etc. En zone française *lutulenta* est régulier dans la vallée de la Chiers (Moulin Batin), irrégulier dans celle du Dorlon (Buré). Toutefois la densité reste faible (une demi-douzaine de sujets en moyenne et par saison). Jusqu'ici, nous n'avons rencontré que la forme sombre. Dans le Palatinat l'espèce, considérée comme très rare autrefois à Spire (GRIEBEL), vient d'être retrouvée à Kaiserslautern.

Lithophane semibrunnea Haw. — Comme l'espèce précédente, de tendance méridionale. Toutefois signalé de différents points de Belgique et du Nord de la France. Régulier en petit nombre en Gaume française ; reparait au printemps (avril). En zone belge trois citations seulement de Virton (CABEAU), Laclaireau et Buzenol 26-X-65 (ROSMAN). Dispersé et rare dans le Palatinat.

Lithophane socia Hfn. — Cette espèce holarctique, largement répandue en France, paraît rare en Belgique. Pour la Gaume signalée de Virton, de Sommethonne (CABEAU), et de Buzenol 1 ♂ 15-IX-63 (M.C.). En zone française très régulière et plus fréquente que *semibrunnea*. Reparaît en avril. Trouvée dans tous les districts du Palatinat mais jamais commune.

Lithophane ornithopus Hfn. — Cette Noctuelle banale se retrouve en Belgique mais seulement sous forme assez commune. En Gaume franco-belge n'est pas aussi répandue qu'on l'imaginerait à priori. Réparaît au printemps. Pas rare dans le Palatinat.

Lithophane furcifera Hfn. — Espèce répandue mais localisée en territoire français, toujours assez rare en Belgique d'après LhOMME. *Furcifera* semble diminuer actuellement en Belgique, par rapport à la période d'avant-guerre : cinq captures seulement. En Gaume belge semble très rare : Bois de Bampont (BRAY), Virton (CABEAU), Lagland (un ex. larva, ROSMAN). Dans les vallées de la Chiers et du Dorlon, l'espèce est régulière, mais semble diminuer par rapport à l'avant-guerre. C'est encore au printemps (avril) que cette Noctuelle se montre le plus. Répandue et presque commune dans le Palatinat.

Xylena vetusta Hb. — Cette grande Noctuelle si caractéristique est régulière sans être jamais abondante en Gaume franco-belge. Vient bien aux lumières après hivernage ; ce sont des femelles que ROSMAN a pu aisément faire pondre. Régulier à Buzenol. Répandu dans le Palatinat.

Xylena exsoleta L. — Plus grand et plus clair que l'espèce précédente, ce *Xylena* est infiniment plus rare en Gaume. LhOMME le considérait comme plus méridional tout en le signalant « presque partout en Belgique ». Pour la Gaume les observations se réduisent à bien peu de chose : BRAY possédait trois spécimens en collection encore que ceux-ci ne figurent pas dans son Catalogue manuscrit. Mais nous les connaissions bien ; ils provenaient sans doute de l'Abbé JACQUEMIN. A Buré, nous pûmes capturer les 3-X-1937 et 8-X-1936, à la miellée, 2 spécimens. Ce furent nos seules rencontres avec cette espèce. En Palatinat *exsoleta* est dit plus abondant que *vetusta*.

Xylocampa areola Esp. — Régulier en Gaume franco-belge sans jamais être commun. Pas rare dans le Palatinat.

Allophyas oxyacanthae L. — C.

Dichonia opellina L. — Régulier sans jamais abonder ; peut-être plus commun en zone belge.

Blepharita satura Schiff. (= *porphyrea* Esp.). — LhOMME considère cette espèce comme « rare, localisée » en Belgique et le Catalogue monographique ne la mentionne pas pour la Gaume. En fait *B. satura* est commun, aussi bien en zone belge que française, sans abonder toutefois. Commun dans le Palatinat.

Blepharita adusta Esp. — LhOMME le donne comme habitant surtout « les régions montagneuses » de la France centrale et méridionale. « Localisé et rare » en Belgique. BRAY ne possédait que quatre spécimens. Mais retrouvé depuis et considéré comme assez rare à Torgny (M.C.) et irrégulier. En zone française, régulier sans être abondant. En petit nombre dans le Palatinat.

Polymixis flavicincta Schiff. — C.

Polymixis gemmea Tr. — C'est un boréo-alpin typique dont la présence en France fut longtemps ignorée, mais qui est bien connu désormais des Alpes et des Vosges ; à titre indicatif trouvé dans les Alpes-Maritimes : Madone de Fenestre 1 ♂ 27-VIII-1968 (M.C.). Il reste toutefois localisé aux marches orientales du pays. En Belgique il fut longtemps un élément caractéristique des Hautes-Fagnes. Mais les recherches récentes de M.C. et P. ROSMAN ont montré qu'il « descendait » jusqu'en Gaume : une dizaine de spécimens capturés, à Huombois 5 ex. VII et IX-1966 et 67 (ROSMAN) et Buzenol 6-VIII-64 et 23-VIII-65 (M.C.). Toutefois l'espèce reste rare et non pas abondante comme dans les Hautes-Fagnes. Jusqu'ici n'a pas été détecté en Gaume française. Pour le Palatinat quelques captures dans le Massif du Haardt (1 cas exceptionnel à Spire).

Antitype chi L. — Considéré comme largement répandu tant en France qu'en Belgique mais toujours localisé. Parait rare en Gaume belge : Arlon, Bois de St Léger, Rabais (DERENNE), Buzenol et Fouches (M.C.), Lamorteau (LEGRAIN). En zone française tout à fait régulier dans les vallées de la Chiers (Moulin Batin) et du Dorlon (Buré). Mais densité très faible : 3 à 4 sujets au mieux, par saison. Dispersé et peu abondant dans le Palatinat.

Ammaconia caecimacula Schiff. — Espèce typiquement méridionale pourtant signalée avant la dernière guerre de plusieurs points de Belgique à l'ouest de la Meuse. Par contre en Gaume *caecimacula* trouve une limite à son expansion : une seule capture en zone belge, Buzenol 1 ♀ 30-IX-1966, miellée (M.C.). Pour la zone française quatre captures (Moulin Batin et Buré) dont deux en 1974. Assez bien représenté dans les différents districts du Palatinat.

Eupsilia transversa Hfn (= *satellitica* L.). — C.

Conistra vaccinii L. — C.

Conistra ligula Esp. — En raison de la ressemblance avec *vaccinii*, des confusions ont pu se produire et il est difficile d'établir la densité de *ligula* par rapport à l'autre espèce. CABBAT signalait au moins une capture à Virton et M.C. prit un mâle à Etbe 6-X-68. A Buré quelques captures authentiques dont certaines de printemps. De toute façon *ligula* semble bien plus rare que *vaccinii*. Dans le Palatinat, densité faible mais mal définie.

Conistra rubiginosa Scop. (= *vau-punctatum* Esp.). — Espèce de tendance méridionale, toutefois assez répandue avant guerre en Belgique, mais semble devenue très rare. Pour la Gaume on ne peut guère citer que les trois captures effectuées par BRAY à Virton avant 1930.

Dasygampa rubiginea Schiff. — « Assez rare partout en Belgique » d'après LHOMME. En fait assez rare dans le district calcaire mosan, mais assez commun en Campine. Pour la Gaume belge on ne peut guère citer que trois captures : Bois de St Mard (LEGRAIN), Virton (DERENNE), Torgny

(HOUVEZ). Par contre en zone française l'espèce est presque régulière après hivernage, mais en nombre très faible (1 à 3 spécimens par printemps). Pas observée en automne. Dans le Palatinat, très faible densité.

Dasyampa erythrocephala Schiff. — Espèce de tendance méridionale, considérée comme nullement rare en Belgique avant la guerre, mais très raréfiée aujourd'hui. Pour la Gaume belge, il n'est qu'une citation de VAN SCHEPDAEL à Virton St Mard mais sans référence précise. Jamais capturé dans les vallées de la Chiers et du Dorlon. Pas rare dans le Palatinat.

Agrochola circellaris Hfn. — C.

Agrochola lota Cl. — C.

Agrochola macilenta Hb. — Un peu moins commun que les précédents et un peu plus localisé.

Agrochola nitida Schiff. (= *lucida* auct.). — Espèce considérée comme « ponto-méditerranéenne » par certains, citée seulement de « France centrale et méridionale » par LEBOMME. N'était connu de Belgique que des Hautes-Fagnes en nombre infime. ROSMAN et M.C. l'on fait connaître de Gaume : Buzenol 1 ♀ 3-IX-64 et 2 ♀ 12-IX-64 (M.C.), Huombois 1 ex. 29-VIII-67 (ROSMAN). En 1972 SAUSSUS dit avoir capturé cette espèce (pour autant qu'il ne s'agisse pas du banal *A. lychnidis*), mais sa discrétion est si parfaite qu'il est même impossible de savoir si le lieu de capture se situe en Lorraine française ou belge (1). Ceci est d'autant plus regrettable que l'espèce n'a jamais été observée jusqu'ici en Gaume française. Pour le Palatinat quelques citations seulement.

Agrochola helvola L. — C.

Agrochola litura L. — Sans que l'on puisse invoquer des facteurs climatiques ou géographiques, cette espèce semble toujours peu commune tant en France qu'en Belgique. Localisée et rare dans le District calcaire mosan (Legrain). En Gaume on ne peut citer que la capture de BRAY, 23-IX-1907 au Bois de Bamponç et deux autres par M.C. à Buzenol 1 ♂ 15-IX-63, et 1 ♂ 30-IX-66. Jamais encore observée en Gaume française. Clairsemée dans le Palatinat.

Agrochola lychnidis Schiff. — C.

(*Omphaloscelis lunosa* Haw. — Rare en Belgique, ne semble pas avoir été pris en Gaume).

Parastichtis suspecta Hb. — Peut-être moins rare que *A. nitida* dans le secteur qui nous occupe. Un sujet à Huombois (ROSMAN), 12 exemplaires en 5 ans à Buzenol (M.C.), deux spécimens à Laclaireau (LEGRAIN). Pour la zone française un seul individu au Moulin Batin. Dans le Palatinat quelques captures seulement.

(1) Léon. belgica, Pars V, 1971-1972, n° 6, p. 149.

(*Spudaea ruticilla* Esp. — BRACKE est le seul à avoir signalé cette espèce de Buzenol en 1965. Il s'agit sans doute d'une erreur de détermination).

Atethmia centrugo Haw. (= *xerampelina* Hb.). — L'espèce est dite « localisée et rare » en Belgique d'après L'HOUME. La Gaume fournit un exemple d'une telle localisation : dans le Sinémurien cette Noctuelle si caractéristique n'apparaît qu'en très petit nombre : Virton (BRAY), Buzenol et Laclaireau (M.C.), Virton St-Mard (ROSMAN). Dans la frange forestière du Bajocien, l'espèce est au contraire assez commune au Bois de St-Mard (LEGRAIN). Il en est de même dans les hêtraies bajociennes des vallées de la Chiers et du Dorlon. Le papillon y est très régulier chaque année (une douzaine de sujets en moyenne). Assez commun également dans le Bois de Merles (H.H.B. et M.C.). Le facteur favorisant pourrait être l'abondance des Sycomores et des Frênes en zone calcaire.

Cirrhia aurago Schiff. — C., ainsi que ses formes : *fucata* Esp., *rutifago* P., *marmorata* Warren et *lutea* Tutt.

Cirrhia togata Esp. — (= *lutea* Ström.). — C.

Cirrhia icteritia Hfn. (= *fulvago* L.). — C.

Cirrhia gilvago Schiff. — Semble avoir été assez répandu en Belgique avant-guerre, mais devenu très rare actuellement. En Gaume belge les relevés sont bien peu nombreux : BRAY signale 4 captures à Virton et indique l'espèce comme rare. M.C. a pu obtenir 2 mâles à Buzenol 23-IX-63 et 17-IX-65. Il en va différemment en zone française : *gilvago* est ici absolument régulier et l'on peut voir une vingtaine de spécimens par saison. Dans le Palatinat, *gilvago* est cité comme rareté à l'Ouest, mais devenant commun dans la vallée du Rhin.

Cirrhia ocellaris Bkh. — Très localisé ou rare en Belgique. Pour la Gaume belge une citation de VAN SCHIEPDAEL sans référence précise. C'est tout et c'est peu. En Gaume française l'espèce est régulière en petit nombre ; certaines années toutefois une quinzaine de spécimens peuvent être enregistrés. Dans le Palatinat quelques captures et dans la zone rhénane seulement.

Pour ces deux dernières espèces, la différence de densité est flagrante entre les deux zones de la Gaume et sans, pour cela, pouvoir invoquer le facteur nutritionnel.

Cirrhia citrigo L. — Espèce toujours peu abondante tant en France qu'en Belgique. Pour la Gaume belge, quelques captures à Buzenol, Laclaireau, Torgny (M.C.) et à Virton (CABEAU). Dans les vallées de la Chiers et du Dorlon, l'espèce est très régulière chaque année en assez petit nombre. Densité plus élevée dans le Bois de Merles, par exemple une douzaine de spécimens le 12-IX-1972 (M.C.). Dans le Palatinat *citrigo* est dispersée, assez rare. Pour cette dernière espèce on pourrait invoquer le facteur nutritionnel représenté par les *Tilia*.

Apatelinae

Simyra albovenosa Göze. — Largement répandu en France et en Belgique, mais ne devient commun que dans les zones marécageuses. Pour

la Gaume belge VAN SCHEPDAEL n'indiquait que des « captures isolées » d'après les quatre sujets signalés par BRAY (Virton) et de seconde génération. ROSMAN n'a recueilli que des individus assez isolés à Chantemelle, Ethe, Laclaireau, Huombois, aux deux générations. Mais, M. C. trouve l'espèce assez commune à Vance. En zone française *albovenosa* est régulier et assez commun ; les premiers spécimens apparaissent aux premiers jours de mai et la seconde génération (fin juillet à octobre) est mieux représentée. Commun à Merles et à Billy-sous-Mangienne en Woëvre (H.H.B., ROSMAN et M. C.). Distribué dans l'ensemble du Palatinat.

Moma alpium Osbeck. — « Un peu partout mais peu abondante » en Belgique selon le Catalogue et d'après BRAY. En fait, commun en Gaume (Bois de St-Léger, Buzenol, Huombois, Laclaireau, Torgny, Vance), y compris la zone française. De même dans le Palatinat.

Apatele megacephala Schiff. — C.

Apatele aceris L. — Cette banalité en France devient (au moins actuellement) une rareté en Gaume. Toutefois mieux représentée en zone belge d'après BRAY et M. C. Particulièrement mal représentée dans le Palatinat.

Apatele leporina L. — Assez commun en Gaume belge ; régulier mais jamais abondant en zone française. La nymphose s'opère dans une logette que la chenille creuse dans l'épaisseur de l'écorce des troncs. Répandu dans tout le Palatinat.

Apatele alni L. — Cette espèce eût mérité que les écologistes s'y intéressent sous l'angle de la dynamique des populations. Effectivement cette Noctuelle, longtemps considérée à juste titre tant en France qu'en Belgique comme une rareté (tout au moins au stade d'imago), a présenté durant une période récente un développement en quelque sorte explosif, ses effectifs arrivant à dépasser ceux du banal *A. rumicis*. Du moins en fut-il ainsi en Gaume et en diverse régions de France d'après certains de nos collègues. Il ne s'agit pas d'une extension de l'aire de répartition : *A. alni* existait dans notre région bien antérieurement ; à preuve les chenilles trouvées par BRAY et nous-même tant à Ethe qu'à Buré avant 1914. Il ne s'agit pas non plus d'une Noctuelle peu sensible à l'attraction lumineuse comme en témoignent les nombreuses observations à la lampe effectuées entre 1965 et 1970, période d'abondance maximum de l'espèce (la densité la plus forte paraît se situer en 1968). Enfin il ne s'agit pas d'une densité anormale au cours d'une année exceptionnelle, comme cela peut se voir chez maintes espèces. A partir de 1971, qui fut encore une « bonne » année où nous pûmes noter une trentaine de spécimens, *A. alni* est en diminution constante. Il sera désormais intéressant de suivre à quel niveau cette Noctuelle stabilisera ses effectifs.

M. C., qui séjourna en Gaume belge précisément durant la période optimum de 1965 à 1970, nota simplement que l'espèce était commune dans son secteur d'observations : Bois de St-Léger, Bois de St-Mard, Buzenol, Rabais, Torgny, Vance.

A lire les notes de différents auteurs on constate le plus souvent qu'il s'agit de chenilles élevées en vue de l'obtention de l'imago. Est-ce à dire qu'elles soient plus fréquentes que l'insecte parfait ? Nous pensons plutôt que les caractères morphologiques si particuliers attirent l'attention des lépidoptéristes, d'autant plus que la chenille ne se dissimule pas durant le jour. A l'état larvaire *A. alni* est polyphage sur nos essences forestières ; nous avons même observé un cas spontané d'élevage sur *Polygonum persicaria* qui a donné un imago normal. En captivité la chenille qui cherche à se chrysalider n'accepte que le bois décomposé (ou peut-être le liège des écorces) où elle se creuse un logette de nymphose, comme c'est le cas pour *A. leporina*.

En Gaume, les individus mélanisants (f. *suffusa* Tutt) sont en proportion plus forte que les spécimens normaux et il n'y a pas de transitions entre les deux morphes. La période de vol s'étend en gros du 15 mai au 15 juillet ; mais par deux fois nous rencontrâmes en septembre des atardés ou des individus de seconde génération partielle.

Dans le Palatinat, l'espèce est distribuée dans tous les secteurs. L'imago est dit venir parcimonieusement à la lumière, ce qui nous semble correspondre en fait à sa rareté bien plus qu'à une insensibilité aux radiations.

Apatele tridens Schiff. — C.

Apatele psi L. — C.

(*Apatele cuspis* Hb. — « Très localisée » en Belgique (LHOMME), l'espèce est signalée du Brabant, d'Anvers, Namur, Tongres, Houffalize, Hal, Forêt de Soignes d'après le Cat. Lambillion, DENENNE et autres, s'il n'y a pas de confusions. Ne semble jamais avoir été mentionnée de Gaume).

Apatele strigosa Schiff. — LHOMME le signale pour la France « presque partout » et pour la Belgique « localisée et rare ». Nous regrettons qu'aucune densité ne soit indiquée en territoire français, cette espèce ne pouvant passer pour une banalité uniformément répandue.

Dans le secteur belge de la Gaume l'assertion de LHOMME semble valable, elle est répétée par BRACKE et VAN SCHEPDAEL : « Rare, quelques captures isolées ». Mais cela n'est admissible que pour les biotopes sinémuriens : Bois de St-Léger, Buzenol, Ethe-Laclaireau. Dans le Bois de St-Mard (Bajocien), M. C. et LEGRAIN ont pu constater que *strigosa* devenait commun. BRAY et SAUSSUS, à Virton-St-Mard, considèrent l'espèce comme assez commune, c'est-à-dire au point de contact des deux types de terrains. En zone française cet *Apatele* est non seulement très régulier mais presque commun. Ne semble pas rare à Merles (H.H.B. et M.C.). Dans le Palatinat et les régions avoisinantes l'espèce est rarissime.

Apatele menyanthidis Vieweg. — Espèce typique boréo-alpine, dont la présence dans les Hautes Fagnes était classique, mais resta longtemps douteuse pour la France (LHOMME). Ce dernier signale seulement une citation de MILLIÈRE dans les Alpes-Maritimes (St-Martin-Vésubie). Cette ancienne capture nous semble plausible ; en effet l'un de nous a observé dans ce même secteur la présence de *Polymixis gemma* Tr. ; ces deux

espèces habitent toutes deux les mêmes localités de la Haute-Ardenne belge.

Depuis peu *menyanthidis* est connu avec certitude des départements suivants : Ardennes (DUQUES et LAPAUW), Hautes-Vosges (WARNECKE), Puy-de-Dôme (BOURGOGNE) et Lozère (BÉZARD).

C'est à M.C. et LÉGRAIN que revient le mérite d'avoir pu capturer deux spécimens : dans les marais de Vance 1 mâle le 13-VI-68 et 1 ex. au Bois de Fouches le 7-VII-72. Une fois de plus nous voyons « descendre » jusqu'en Gaume un de ces Lépidoptères de faune froide, dont la présence sous nos latitudes est considérée comme liée au climat montagnard.

Dans le Palatinat l'existence de *menyanthidis* est signalée comme douteuse, la Forêt Noire et les Vosges étant les régions les plus proches où la présence de l'espèce soit normale.

Apatele auricoma Schiff. — C.

(*Apatele euphorbiae* Schiff. — Cette espèce de faune tempérée, largement répandue en France, devient rare en Belgique. L'homme la signale de Namur, Esneux, Liège, Campine, Anvers, Torgny, d'après le Catalogue Lambillion. Des confusions restant possibles avec des espèces d'aspect analogue, il convient de préciser les captures authentiques : M.C. ne connaît l'espèce avec certitude que de Campine (avant 1950) ; la citation d'Anvers semble donc exacte. HIPPERT a signalé *euphorbiae* comme très commune en juillet 1908 à Torgny ; il s'agit sans doute d'une erreur de détermination, l'espèce n'ayant jamais été rencontrée par nous-mêmes en Gaume franco-belge. Pour une raison incompréhensible BRAY indique dans sa « Liste des Lépidoptères capturés dans la région jurassique belge » que cet *Apatele* « a été capturé à Buré » et VAN SCHEPDAN n'a pas manqué de recopier cette inexactitude. En fait l'espèce n'a jamais été observée à Buré. Dans le Palatinat *euphorbiae* est considérée comme rare).

Apatele rumicis L. — C.

Cranioophora ligustri Schiff. — Considéré par L'homme comme assez rare en Belgique. En fait assez commun à Arlon, Huombois, Laclaireau (ROSMAN) ; commun au Bois de St-Mard et en zone française où on peut l'observer certaines années de façon continue de mai à septembre, deux générations se succédant sans interruption. Il semble bien que l'espèce marque une préférence pour les terrains bajociens par rapport au Sinémurien. Localisée dans le Palatinat, ne devenant abondante que dans la vallée du Rhin.

Cryphia algae F. — Espèce assez banale en France, devenant « localisée et rare » en Belgique (L'homme). VAN SCHEPDAN ne la signale pas dans son catalogue, bien que BRAY mentionne un spécimen à Virton (11-VIII-1928). M.C. ne l'a pas observée en zone belge durant un séjour de cinq années. A Buré, deux spécimens pris à la miellée en 1934. Depuis 1971 quelques spécimens ont été observés à Buré, au Moulin Batin et dans le Brometum de Charency. Assez répandue dans le Palatinat.

Cryphia raptricula Schiff. (= *divisa* Esp.). — Cette espèce largement répandue en France, n'est pas mentionnée par LOMME pour la Belgique. Son statut outre Quévrain reste à préciser. Nous pouvons cependant signaler que l'espèce est régulière mais rare dans la vallée de la Sambre, Charleroi et environs ainsi que dans la vallée de la Meuse, Liège et environs d'après LIGRAIN. En ce qui concerne la Gaume, ce *Cryphia* est mal représenté : BRAY avait capturé trois spécimens à Virton, tous de la forme carbonis Frr. (21 et 31-VII-27, et 18-VII-29) ; M.C., un autre à Etbe et ROSMAN encore un autre à Arlon. La mention de VAN SCHEPDAEL « assez répandu à Virton St-Mard » n'est pas contrôlable. Quant à la zone française c'est à peine si nous pouvons réunir une demi-douzaine d'observations tant à Buré qu'au Moulin Batin. Dans le Palatinat paraît commun et c'est l'espèce la plus répandue du genre.

Cryphia domestica Hfn. (= *perla* Schiff.). — Cette banalité de la faune française, répandue « presque partout » (LOMME) en Belgique, est mal représentée en Gaume, du moins actuellement. BRAY disait l'espèce commune autrefois mais M.C. ne l'a observée qu'assez rarement de 1965 à 1970 (Buzenol, Etbe), soit une douzaine d'exemplaires. ROSMAN possède trois sujets d'Arlon. En zone française régulier, mais en très faibles effectifs. Peu abondant dans le Palatinat.

Cryphia muralis Forst. — Comme pour l'espèce précédente le statut de *muralis* n'est pas clair en Belgique. En Gaume belge ce *Cryphia* paraît rare aujourd'hui, M.C. n'ayant capturé qu'un seul spécimen à Etbe le 6-VIII-70 ; autrefois BRAY le considérait comme assez commun à Virton. En zone française l'espèce se signale par quelques individus dans la vallée de la Chiers, exceptionnellement à Buré (vallée trop étroite ?). Toutefois avant la guerre (1935) nous avons observé une colonie installée sur l'ancien pont qui enjambait la Chiers à Charency-Vezin ; les chenilles consommaient les lichens des vieilles pierres et se nymphosaient sous les coussinets de mousse, le cycle se déroulant en somme sur place. Reconstituit après guerre, ce pont n'offre sans doute plus l'association de Cryptogames recherchée par cette Noctuelle, d'où son absence actuelle. Un phénomène semblable a été observé dans la vallée de l'Ourthe, à Colonster près de Liège, où une paroi schisteuse rectifiée en vue de l'élargissement de la route a provoqué la disparition des deux espèces de *Cryphia*, *muralis* et *domestica*, qui y prospéraient encore en 1950. Semble commun dans le Palatinat.

Amphipyraeinae

Amphipyra pyramidea L. — C.

(*Amphipyra berbera svenssoni* Fletcher. — Espèce « jumelle » de *pyramidea*. Les genitalia n'ont pas encore été examinés et le matériel récolté est insuffisant, dès lors il est préférable de ne pas se prononcer actuellement).

Amphipyra perflua F. — Cette espèce de faune froide présente tant en France qu'en Belgique une répartition ou des localisations qu'il serait bien utile de préciser. En Belgique sa présence était encore considérée

comme douteuse par LHOUMM en 1935 et cela bien que BRAY possédât le premier ♂ belge authentique pris à la fin de juillet 1917 à Virton. L'espèce fut retrouvée par M.C. le 24-VIII-1962 et par BRACKS le 3-VIII-63 à Buzenol ; par la suite des captures furent effectuées par M.C. et LEGRAIN à Buzenol et à Laclaireau, par ROSMAN et par VAN SCHERPAEEL à Laclaireau, et dans la vallée du Rabais (Chapelle du Bon Lieu), par DODINVAL à St-Vincent. Mais c'est dans le bois de St-Léger, véritable foyer d'espèces remarquables, que réside une population régulière et que l'on peut même qualifier d'assez commune. M.C. put capturer ainsi des femelles pondueuses et obtenir d'élevage (rapide et facile) une belle série d'imagos. En Gaume française nous avons pu capturer trois spécimens attirés par les lampes à Buré. L'espèce apparaît fin juillet et août avant l'arrivée massive de pyramides. En France *perflua* avait été signalé du Nord du pays par GUENÉE, de France septentrionale par BRACKS et DE JOANNIS, des Vosges par GODART (LHOUMM). L'espèce fut redécouverte en 1959 dans l'Ain (E. DE BROS, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 32^e année, janvier 1963, p. 12) et retrouvée en 1973 dans les Vosges (M. DUQUER, *Bull. Soc. ent. Mulhouse*, octobre-novembre-décembre 1973, p. 48). L'espèce n'est pas signalée pour le Palatinat.

(*Amphipyra livida* Schiff. — A été indiqué de Meurthe-et-Moselle (Nancy) par GODART. Que vaut cette citation ? Jamais cette espèce assez méridionale n'a été signalée de Gaume française ni de Belgique).

Amphipyra tragopogonis Cl. — C.

Mormo maura L. — Régulier, mais quelques spécimens seulement par saison. Vient mal à la lumière et se rencontre surtout dans les constructions peu éclairées. Il est donc difficile d'estimer la densité exacte. BRAY possédait 6 ex. tous de Virton (in coll. L.R.Sc.N.B.) et mentionne dans sa liste « plus ou moins abondant suivant les années ». Dans le catalogue monographique on peut lire « pas commune : Ruelle-Grandcourt, VIII-1946 (J. VAN SCHERPAEEL) ». M.C. n'a rencontré que 2 ex. en 5 ans : Buzenol 6-IX-64 et Latour 26-VIII-67 ; par contre dans le Bulletin du Cercle des Lépidoptéristes de Belgique P. DUBINCK signale une trentaine d'exemplaires, en plein jour, sous un pont en Gaume, sans préciser le lieu (tome I, n° 12, décembre 1972, p. 45) mais, il semble qu'il s'agisse de Torgny (tome II, n° 8-9, août-septembre 1973, p. 52-53). Enfin, SAUSSURE signale un ex. à St-Mard le 12-VII-1974. Même remarque pour le Palatinat au point de vue densité.

Dypterygia scabriuscula L. — L'espèce, en général assez banale, est toutefois rare en Gaume belge, et franchement rare en zone française bien que régulière ; quelques observations (deux à trois) à chaque saison. Dispersé mais régulier dans le Palatinat.

H. HUBM DE BALSAC. École Normale Supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

M. CHOUL. Quai Van Hœgaerden, 2, Tour J.-F. Kennedy-22 B, 4000 Liège Belgique.

(A suivre)

SUR LA RÉPARTITION DE QUELQUES ESPÈCES FRANÇAISES DE MOMPHIDAE (S.L.)

[LEPIDOPTERA GELECHIOIDEA]

par Tadeusz RIEDL

Grâce à une bourse accordée par le gouvernement français, il m'a été possible d'étudier, d'avril à septembre 1974, les collections de *Momphidae* (s. l.) (*Momphidae*, *Cosmopterigidae*, *Walshiidae*) du Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris, et du laboratoire de Biologie animale de l'Université de Provence, à Marseille.

Je tiens à remercier cordialement, pour l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter, le Dr. L. BIGOT, M. J. BOURGOGNE et le Dr. P. VIETTE.

L'objet de la présente note est de faire connaître la répartition de quelques espèces françaises de *Momphidae* en tenant compte des travaux que j'ai antérieurement publiés (RIEDL, 1969, 1972).

Parmi les travaux concernant les Microlépidoptères de la faune française, il faut citer le Catalogue de LÉON LHOMME (1946, 1948 et 1949) (voir VIETTE, 1965), dans lequel 52 espèces de *Momphidae* (s. l.) sont énumérées. Elles sont citées soit dans la famille des *Schreckensteiniidae* (genres *Stathmopoda* Stt. et *Pancalia* Curt., n° 2774-2777), soit dans celle des *Cosmopterigidae* (reste des taxa génériques, n° 3166-3213). Comme *Mompha seeboldiella* (Rag., 1882), selon les connaissances actuelles, est un synonyme d'*Ascalemia vanella* (Frey, 1860), il ne reste plus que 51 espèces.

La découverte de nouvelles espèces européennes, après la publication du Catalogue de LHOMME, en a augmenté le nombre. De plus, des études récentes ont montré que certaines espèces des anciens auteurs étaient souvent un complexe de deux ou plusieurs espèces nominales. Dans ces conditions, les données publiées quant à la répartition géographique sont devenues inutilisables et il a été nécessaire d'examiner à nouveau les individus encore conservés dans les collections. Malheureusement, beaucoup d'exemplaires correspondant aux citations géographiques du Catalogue de L. LHOMME ne se trouvent pas au Muséum national, à Paris, de sorte que, bien souvent, il est impossible de savoir à quoi se rapportent exactement les indications bibliographiques. Souhaitons que dans l'avenir ces exemplaires puissent être retrouvés dans quelques collections privées ou Musées de province !

Parmi les *Momphidae* (s. l.), il a été nécessaire d'examiner les armures génitales d'exemplaires appartenant à trois groupes, « *Mompha divisella* », « *Eteobalea beata* » et « *Sorhagenia rhamniella* ». Le résultat de l'étude des espèces appartenant à ces groupes (*Chrysoclista razowskii* mis à part) est donné ci-dessous.

Il n'est question ici que de onze espèces. Parmi elles, cinq sont nouvelles pour la faune de France et trois ne figurent pas dans le Catalogue Lhomme.

Il s'ensuit que le nombre total de *Momphidae* (s. l.) connus de France s'élève à 59 espèces, représentant ainsi 72 % de la faune européenne. Il existe en Europe 82 espèces de *Momphidae* ; ce pourcentage est donc le plus élevé du continent (Italie, 53 espèces ; Hongrie, 43 ; Pologne, 40).

LISTE DES ESPÈCES

Mompha divisella H.-S.

Anacamptis decorella Haworth : STEPHENS, 1834, Brit. Ent., Haust., 4, p. 213 (nec Haworth, 1812).

Mompha divisella Herrich-Schäffer, 1853, Syst. Bearb. Schmett. Eur., 5, p. 209 ; BRADLEY, 1951, Ent. Gaz., London, 2, p. 176.

Mompha decorella : STAUDINGER et REBEL, 1901, Cat. Lep. Pal., 2, p. 186 ; SPULER, 1910, Schmett. Eur., 2, p. 383 ; LHOMME, 1948, Cat. Léop. France et Belg., 2, p. 693 (part.).

Genitalia : fig. 1, 2.

Cité de nombreuses localités ; je confirme la présence de cette espèce à Saint-Jouan-des-Guérets, Vannes, Nay, Cambo, Auteuil, en ajoutant 6 autres stations. Les localités Saint-Simon et Saignac (LHOMME, 1948) se rapportent à l'espèce suivante.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Calvados : 1 ex. « Caen », 1 ex. « Sommervien », coll. Le Marchand. — Gironde : 1 ex. « Bordeaux », même coll. — Ille-et-Vilaine : 2 ex. « St-Jouan », coll. L. et J. de Joannis. — Loire-Atlantique : 1 ex. « Mesquer », coll. Dattin. — Lot : 1 ex. « Douelle », coll. Lhomme. — Manche : 1 ex. « Villedieu », coll. Le Marchand. — Morbihan : 4 ex. « Vannes », coll. L. et J. de Joannis. — Basses-Pyrénées : 6 ex. « Nay », 3 ex. « Cambo », coll. Chrétien ; 2 ex. « Cambo B.P. », coll. Lhomme. — Seine : 2 ex. « Auteuil » et 14 ex. portant les étiquettes avec la même date (« 8. [18] 89 ») que celui d'Auteuil, coll. Chrétien. — Var : 7 ex. « Ile du Levant », coll. Legrand.

Mompha subdivisella Bradley

Mompha subdivisella Bradley, 1951, Ent. Gaz., 2, p. 117 ; RIEDL, 1969, Bull. ent. Pologne, 39, p. 661 ; 1972, Ibid., 42, p. 319.

Mompha decorella : LHOMME, 1948, Cat. Léop. France et Belg., 2, p. 693 (part.).

Genitalia : fig. 3, 4.

N'est cité que de Saignac (RIEDL, 1972). J'ai également trouvé des exemplaires capturés à Saint-Simon et à Entraigues.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Aisne : 6 ex. « Saint-Simon (Aisne) », coll. Legrand, 1 ex. même localité, coll. Lhomme. — Landes : 2 ex. « Saignac », coll. Musée d'Hist. nat. « Gr. Antipa » à Bucarest. — Vaucluse : 1 ex. « Entraigues », coll. Bigot.

Chrysoclista razowskii Riedl

Chrysoclista razowskii Riedl, 1965, Bull. ent. Pologne, 35, p. 456 ; 1969, Ibid., 39, p. 685.

Genitalia : fig. 5.

L'espèce a été décrite d'après 1 ♂ et 1 ♀ récoltés en 1925 en Pologne (Lwów) et n'a plus été signalée jusqu'à ce jour.

J'ai trouvé un exemplaire femelle provenant de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret) ; il est conservé dans la coll. Legrand. Cette espèce est nouvelle pour la faune française.

Eteobalea anonymella (Riedl)

Stigmatophora (*Parastigmatophora*) *anonymella* Riedl, 1965, *Bull. ent. Pologne*, 35, p. 433.

Stigmatophora serratella : Lhomme, 1948, *Cat. Lép. France et Belg.*, 2, p. 683 (part.).

Eteobalea anonymella : Riedl, 1969, *Bull. ent. Pologne*, 39, p. 750 ; 1975, *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, Paris, 3^e sér. (sous presse).

Trois exemplaires de cette espèce seulement ont été identifiés dans les matériaux étudiés. L'espèce est nouvelle pour la faune française.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Doubs : 1 ex. « Notre-Dame-du-Chêne près Maisières » coll. Legrand. — Seine-et-Oise : 1 ex. « Saclas », même coll. — Cantal : 1 ex. « Lascelles », même coll.

Eteobalea intermediella (Riedl)

Stigmatophora intermediella Riedl, 1966, *Bull. ent. Pologne*, 36, p. 77.

Stigmatophora serratella : Lhomme, 1948, *Cat. Lép. France et Belg.*, 2, p. 683 (part.).

Eteobalea intermediella : Riedl, 1969, *Bull. ent. Pologne*, 39, p. 754 ; 1975, *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, Paris, 3^e sér. (sous presse).

Cette espèce est aussi nouvelle pour la faune française ; elle se rencontre dans diverses régions de France.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Alpes-Maritimes : 1 ex. « Cannes », coll. Ragonot ; 1 ex. « Belvédère », coll. Lhomme ; 2 ex. « G[olfe] Juan », coll. Lafaury. — Aude : 2 ex. « Bize », coll. Chrétien. — Bouches-du-Rhône : 1 ex. « Auriol », coll. L. et J. de Joannis. — Hérault : 1 ex. « St-Pons », coll. Chrétien. — Lozère : 6 ex. « Ste-Croix V.F. », coll. Lhomme, Le Marchand ; 13 ex. « St-Etienne V.F. », coll. Dattin, L. et J. de Joannis, Lhomme, D. Lucas, Le Marchand. — Pyrénées-Orientales : 2 ex. « Sanator, Vernet-les-Bains », coll. Chrétien ; 4 ex. « Collioure », coll. D. Lucas. — Seine : 1 ex. « Paris (mon bureau) », coll. Lhomme. — Var : 3 ex. « Callian », coll. L. et J. de Joannis. — Vaucluse : 1 ex. « Lourmarin », coll. Bigot.

Eteobalea beata (Wlsm.)

Stigmatophora beata Walsingham, 1907, *Ent. month. Mag.*, London, 43, p. 180.

Stigmatophora serratella : Lhomme, 1948, *Cat. Lép. France et Belg.*, 2, p. 683 (part.).

Eteobalea beata : RIEDL, 1969, *Bull. ent. Pologne*, 39, p. 752 (part.) ; 1975, *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, Paris, 3^e sér. (sous presse).

Espèce citée à plusieurs reprises du territoire français. Après vérification des exemplaires, je peux confirmer sa présence dans cinq stations méridionales (Menton, Golfe Juan, Digne, Bize, Collioure).

MATÉRIEL EXAMINÉ. Basses-Alpes : 1 ex. « Digne » coll. Legrand. — Alpes-Maritimes : 1 ex. « G.[olfe] Juan », coll. Lafaury ; 3 ex. « Menton », coll.

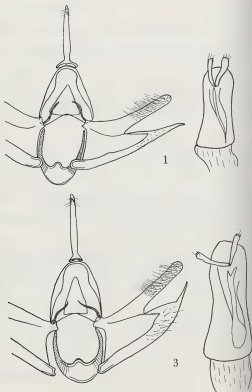


Fig. 1. *Mompha divisella* H.-S. armure génitale mâle.

Fig. 3. *Mompha subdivisella* Bradi. armure génitale mâle.

L. et J. de Joannis. — Aude : 1 ex. « Bize », coll. Chrétien. — Pyrénées-Orientales : 2 ex. « Collioure », coll. D. Lucas.

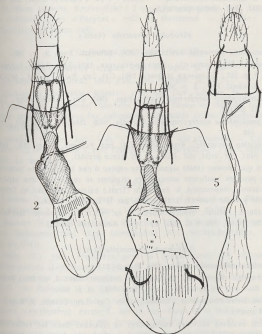


Fig. 2. *Mompha divisella* H.-S. armure génitale femelle.

Fig. 4. *Mompha subdivisella* Bradl. armure génitale femelle.

Fig. 5. *Chrysoclista ruzowskii* Riedl. armure génitale femelle.

Eteobalea sumptuosella (Led.)

Elachista sumptuosella Lederer, 1855, Verh. zool.-bot. Gesell., Wien, 5, p. 234.

Stagmatophora sumptuosella : STAUDINGER et WOCKE, 1861, Cat. Lep. Eur., p. 124 ; STAUDINGER et REBEL, 1901, Cat. Lep. Pal., 2, p. 188.

Eteobalea sumptuosella : RIEDL, 1969, Bull. ent. Pologne, 39, p. 755 ; Bull. Mus. nat. Hist. nat., Paris 3^e sér. (sous presse).

Espèce méditerranéenne déjà signalée de France : Villedaigne (Riedl, 1969).

MATÉRIEL EXAMINÉ. Aude : 1 ex. « Gallia mer., Aude, Villedaigne, 80 m », coll. K. Busmann (Innsbrück). — Corse : 1 ex. « Corsica, Evisa, 850 m », coll. Dr. H.G. Amsel (Karlsruhe).

Eteobolea serratella (Treit.)

Oecophora serratella Treitschke, 1833, Schmett. Eur., 9, p. 168.

Stagmatophora serratella : HERRICH-SCHAEFFER, 1853, Syst. Bearb. Schmett. Eur., 5, p. 217 ; STAUDINGER et REBEL, 1901, Cat. Lep. Pal., 2 p. 188 ; SPULER, 1910, Schmett. Eur., 2, p. 382.

Stagmatophora sareptensis Walsingham, 1907, Ent. month. Mag., London, 43, p. 178.

Stagmatophora cinereocapitella Caradja, 1920, Deutsch. ent. Zeit., Iris, 34, p. 148.

Eteobolea serratella : RIEDL, 1969, Bull. ent. Pologne, 39, p. 758 ; 1975, Bull. Mus. nat. Hist. nat. Paris, 3^e sér. (sous presse).

Bien que LHOMME (1948) signale cette espèce d'une trentaine de localités, je ne peux en confirmer aucune, les citations se rapportant aux espèces précédentes. Néanmoins, *E. serratella* (Treit.) existe réellement en France car elle y a été trouvée, à St-Crépin, par le Dr. H.G. AMSSEL.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Hautes-Alpes : 4 ex. « S.O. Frankreich, Duranc-Tal, St-Crépin, 900 m », coll. Dr. H.G. Amsel (Karlsruhe).

Sorhagenia rhamniella (Zell.)

Elachista rhamniella Zeller, 1893, Iris, p. 211.

Sorhagenia rhamniella : SPULER, 1940, Schmett. Eur., 2, p. 384 ; RIEDL, 1962, Bull. ent. Pologne, 32, p. 69 ; 1969, *ibid.*, 39, p. 807.

Blastodacna rhamniella : LHOMME, 1948, Cat. Léop. France et Belg., 2, p. 685 (part.).

Ayant examiné tous les exemplaires se trouvant dans les collections du Muséum national, il m'est possible de confirmer les localités suivantes : Barcelonnette, Paris, Domont et Remiremont.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Basses-Alpes : 1 ex. « Barc. [elonnette] », coll. Chrétien. — Seine : 2 ex. « Boulogne », même coll. ; 5 ex. « Paris, Bois de Boulogne », coll. Le Marchand. — Seine-et-Oise : 1 ex. « Domont », coll. Pelletier. — Vosges : 1 ex. « Remiremont », coll. Le Marchand.

Sorhagenia janiszewskae Riedl

Sorhagenia janiszewskae Riedl, 1962, Bull. ent. Pologne, 32, p. 70 ; 1969, *ibid.*, 39, p. 809.

Blastodacna rhamniella : LHOMME, 1948, Cat. Léop. France et Belg., 2, p. 685 (part.).

Bien qu'ayant étudié les exemplaires provenant de Barcelonnette, MALICKY (1966) ne cite pas cette localité en donnant la répartition de l'espèce en Europe. Outre Barcelonnette, j'ajoute ci-dessous deux autres stations. L'espèce est nouvelle pour la faune française.

MATÉRIEL EXAMINÉ. Basses-Alpes : 2 ex. « Barcelonnette », coll. Legrand. — Gironde : 1 ex. « Fargues », coll. Le Marchand. — Manche : 2 ex. « Sourdeval », même coll.

Sorhagenia lophyrella (Dougl.)

Anacampsis lophyrella Douglas, 1846, *Zoologist*, p. 1.270.

Sorhagenia tolli Riedl, 1962, *Bull. ent. Pologne*, 32, p. 73.

Sorhagenia lophyrella : BRADLEY, 1963, *Ent. Gaz.*, London, 14, p. 42.

L'espèce est également nouvelle pour la faune de France. Il existe trois exemplaires dans les collections nationales (2 ex. déterminés par H. MALICKY).

MATÉRIEL EXAMINÉ. Lot : 1 ex. « Le Rozier », coll. Lhomme. — Département ? : 1 ex. « Artenac », coll. Chrétien. — Seine-et-Oise : 1 ex. « Achères », coll. Le Marchand.

TRAVAUX CITÉS

LHOMME (L.), 1946, 1948, 1949. Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, 2, p. 505-507 (sign. 32) et 677-699 (sign. 42-44).

MALICKY (H.), 1966. Vorläufige Mitteilung über Biologie und Verbreitung von *Sorhagenia* Spul. (Lep. Momphidae) (*Ent. Nachrichtenblatt*, Wien, 13, p. 37-42).

RIEDL (T.), 1969. Matériaux pour la connaissance des Momphidae paléarctiques (Lepidoptera). Partie IX. Revue des Momphidae européennes, y compris quelques espèces d'Afrique du Nord et du Proche-Orient (*Bull. ent. Pologne*, 39, p. 635-919).

Id., 1972. Matériaux pour la connaissance des Momphidae paléarctiques (Lepidoptera). Partie X. Sur la répartition et la position systématique de quelques espèces peu connues (*Bull. ent. Pologne*, 42, p. 319-322).

VISTE (P.), 1965. Les dates de publication des différentes parties du « Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique » de LÉON LHOMME (*Alexandor*, 4, p. 49-57).

UN NOUVEL *IDAEA* IBERO-MAURITANIEN

[GEOMETRIDAE]

par C. HERBULOT

L'espèce que je décris ci-après sous le nom d'*Idaea bigladiata* n. sp. a été jusqu'à présent confondue avec *I. humiliata* Hufnagel.

Les différences portent tant sur l'aspect externe que sur l'armature génitale.

La nouvelle espèce est dans l'ensemble un peu plus grande et de couleur un peu plus claire avec la côte des ailes antérieures un peu moins rouge mais les caractères distinctifs externes les plus nets se trouvent dans les dessins des ailes. Chez *humiliata* la ligne médiane des antérieures passe normalement à l'intérieur du point cellulaire (exceptionnellement sur le point cellulaire lui-même). Chez *bigladiata* cette ligne passe toujours à l'extérieur du point cellulaire. Chez *humiliata* la postmédiane des antérieures est sensiblement parallèle au bord externe entre le bord interne et la nervure 3 puis se coude plus ou moins vers l'intérieur et s'écarte ainsi progressivement du bord externe dans toute la partie antérieure de l'aile. Chez *bigladiata* la postmédiane est, sur tout son parcours, à peu près droite et parallèle au bord externe.

L'armature génitale du ♂ de *bigladiata* diffère radicalement de celle d'*humiliata* par la garniture de la vesica composée de deux gros cornuti indépendants et sensiblement de même longueur alors qu'*humiliata* en possède quatre plus ou moins réunis en faisceau et de longueur très inégale (le plus petit plus de 3 fois plus court que le plus grand). A cet égard, *bigladiata* se rapprocherait davantage d'*I. dilutaria* Hübner qui a aussi deux cornuti de même longueur mais chez cette dernière espèce le plus grêle de ces cornuti ne se prolonge pas basalement, comme c'est le cas chez *bigladiata*, par un appendice membraneux ressemblant à un boudin couvert de rides transversales.

Holotype : 1 ♂, Algérie, Tlemcen, 24-V-1932 (J. BOUSSEAU).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité, date de capture et collecteur.

Paratypes : 3 ♂, mêmes localité, date de capture et collecteur ; 1 ♂, mêmes localité et collecteur, 31-V-1932 ; 1 ♂, mêmes localité et collecteur, 17-V-1932. Longueur de l'aile antérieure de l'holotype, 11,5 mm ; de l'allotype, 10 mm ; des paratypes, 10,5 à 11,5 mm. Tous in coll. C. HERBULOT.

L'espèce semble largement répandue en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Espagne. J'en possède en effet des exemplaires provenant de Tunisie (Ain Draham), d'Algérie (Le Tarf, Fort National, Tala Rana et environs d'Alger) et d'Espagne (Cordoue, San Ildefonso et Alcalá de Henares).